

BMS : Fortes pluies, chutes de grêle et de neige dans plusieurs régions du pays

De fortes pluies, parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront, ce jour, plusieurs wilayas du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, a annoncé hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des prévisions météorologiques.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 11 novembre 2019 - 14 Rabî' al-awwal 1441 - N° 2362 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h46 Dohr : 12h32
Asr : 15h21 Maghreb : 17h46 Isha : 19h09

MÉTÉO	
Alger	: 16° 13°
Oran	: 17° 12°
Annaba	: 16° 11°
Béjaïa	: 14° 12°
Tamanrasset	: 21° 06°

www.dknews-dz.com

DU 12 AU 16 NOVEMBRE
M. Belaabed à la 40^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE
Air Algérie participe à la 51^e AG de l'Association des compagnies aériennes africaines

P. 24

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS AU GABON :
70 entreprises nationales présentes

P. 24

INNOVATION
L'Algérie prend part à la cérémonie «Les prix du Québec»

P. 24

APN :

Le ministre de la Justice présente le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale

► Ouverture prochaine d'un concours de recrutement de 274 magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté, hier à Alger devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale qui vise la préservation des deniers publics, à travers la facilitation de la mise en mouvement de l'action publique et l'annulation des contraintes qui faisaient obstacles à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions.

P. 3



AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi : «Le discours religieux ne peut être dissocié du discours nationaliste»

P. 4

FORMATION PROFESSIONNELLE :
Arrêter un plan d'action pour la préparation de la rentrée de février 2020

P. 4

ALGÉRIE POSTE :
De nouveaux services seront lancés prochainement

P. 4

TRANSPORT MARITIME :
Report et annulation de plusieurs rotations vers Marseille à cause des intempéries

P. 24

SANTÉ

GRIPPE SAISONNIÈRE :
Début de la campagne nationale de vaccination 2019-2020

P. 24

FOOTBALL

QUALIFICATIONS CAN-2021 / ALGÉRIE :

Une première pour Spano-Rahou, Halaimia et Zorgane

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé hier une liste de 23 joueurs en vue des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), face à la Zambie le 14 novembre à Blida et au Botswana le 18 du même mois à Gaborone.

P. 21

DGSN :
2 millions d'appels aux numéros verts et de secours durant les 9 premiers mois de 2019

P. 2

MDN

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Saisie de 50 kg de kif traité à Béchar

P. 24

TIZI-OUZOU

Découverte d'ossements d'un ours dans une grotte à Ath Regane

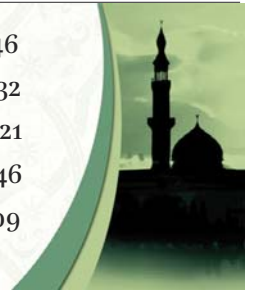
Des ossements appartenant à un ours ainsi qu'un crâne probablement humain ont été découverts par un groupe de spéléologues randonneurs au niveau de la grotte de l'ours située au lieu-dit Ifri Boursoul du côté d'Alma Ath Regane. Selon la radio de Tizi-Ouzou qui a rapporté cette information, des scientifiques auraient identifié les restes récupérés par le groupe de randonneurs. Ces découvertes vont faire l'objet d'une reconstitution et d'une datation afin de d'estimer l'âge de ces ossements, ajoute la même source.



Horaire des prières

Lundi 14 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:46
Dohr	12:32
Asr	15:21
Maghreb	17:46
Isha	19:09

DU 12 AU 17 NOVEMBRE À LIBREVILLE
Exposition dédiées aux produits algériens

Le ministre du Commerce, Said Djellab, conduira une délégation composée de plusieurs opérateurs économiques qui devront participer à l'exposition spécifique aux produits algériens placée sous le thème «Consommes africain», qui sera organisée du 12 au 17 novembre à Libreville (Gabon). L'Algérie prendra part à cette manifestation avec soixante-dix (70) entreprises actives dans différents secteurs à l'image du secteur agroalimentaire, industrie mécanique, industrie pétrochimique, travaux publics sans oublier la participation pour la première fois de start-up.

FORMATION PROFESSIONNELLE
Les vacances alignées à celles de l'éducation nationale

Les vacances du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels seront alignées à celles de l'Éducation nationale, a-t-on appris hier auprès du ministère concerné. La décision d'aligner les vacances de la Formation et de l'Enseignement professionnels à celles de l'Éducation nationale est intervenue suite à la "demande persistante" du personnel de ce secteur, précise la même source. Les formateurs et les stagiaires du secteur sortiront ainsi en vacances d'hiver le 19 décembre 2019 et rejoindront leurs établissements le 5 janvier 2020.

ANCA
1^{ère} session du Conseil national

L'Association des commerçants et artisans algériens (ANCA), tiendra sa 1^{ère} réunion de son conseil national, ce matin au niveau du Palais des Expositions. En marge de cette réunion, une conférence de presse sera organisée à partir de 11h au niveau de la salle El Djazair.

CACI
Journée de formation sur la réalisation de l'inventaire

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise aujourd'hui et demain, au niveau de son école sise aux Pins Maritimes (Alger), une formation-action sous le thème : «Réaliser et réussir les inventaires de fin d'année».

SALLE IBN ZAYDOUN
Festival international du cinéma d'Alger

Dans le cadre du Festival international du cinéma d'Alger, trois films seront en projection aujourd'hui à la salle Ibn Zaydoun. Au programme : Le silence des autres (14h), Desrances (16h30) et L'avers d'une histoire (19h).



Météo



	Max	Min
Alger	16°	13°
Oran	17°	12°
Annaba	16°	11°
Béjaïa	14°	12°
Tamanrasset	21°	06°

JEUDI À AÏN TËMOUCHENT
Célébration de la Journée mondiale du diabète

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, l'association santé du travail, sécurité, hygiène et environnement de Aïn Témouchent, organise jeudi 14 novembre, une série d'activités pour célébrer cette journée placée sous le thème «Ensemble contre le diabète».

MÉTÉO
Fortes pluies, chutes de grêle et de neige dans plusieurs régions du pays

De fortes pluies, parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affectent depuis hier, plusieurs wilayas du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, annonce un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mascara, Saida, Sidi Bel Abbès, Belizane et Tiaret, où les cumuls prévus sont entre 20 et 40 mm, atteignant localement 50 mm sur Tlemcen, Aïn Témouchent et Sidi Bel Abbès, précise la même source. Dans le centre du pays, sont concernées les wilayas de Tipaza, Aïn Defla, Alger, Boumerdès, Blida, Médéa, Bouira et Tizi-Ouzou où les cumuls prévus se situent entre 30 et 50 mm. A Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Constantine, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj, des cumuls entre 30 et 50 mm. Dans les wilayas de Bejaïa, Jijel et Skikda, les cumuls prévus se situent entre 80 et 100 mm. Tout en mettant en garde contre la présence de rafales de vents sous orages, le BMS requiert «un niveau de vigilance Orange 1» et met à disposition des citoyens désireux de consulter la carte de vigilance le site web de Météo Algérie (www.meteo.dz). Par ailleurs, des chutes de neige affecteront les reliefs du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, dépassant les 1000 mètres d'altitude. Ces neiges concernent les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Naâma, El-Bayadh, Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaïa, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna et Khenchela. L'épaisseur estimée oscille entre 5 cm et 15 cm.

TRANSPORT AÉRIEN
Air Algérie prend part à la 51^e AG de l'AFRAA

La compagnie nationale aérienne Air Algérie, a pris part aux travaux de la 51^e assemblée générale annuelle de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA - The African Airlines Association) qui se déroule à l'île Maurice à l'aimable invitation d'Air Mauritius. Cette assemblée est la principale rencontre des directeurs des compagnies aériennes africaines et des hauts dirigeants de l'aviation mondiale. Chaque année, l'AGA réunit les dirigeants de l'aviation et les parties prenantes pour dresser le bilan et planifier l'avenir du développement de l'aviation africaine, sous le thème «Succès dans une Afrique intégrée et interconnectée», indique la compagnie dans un communiqué.

DGSN
2 millions d'appels aux numéros verts et de secours en 9 mois

Le centre de commandement et des opérations de la Sûreté nationale a enregistré 1.979.681 appels aux numéros verts 15-48 et 104 et au numéro de secours 17 durant les neuf premiers mois de 2019, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces appels ont concerné 119.775 demandes d'aide, 35.576 signalements d'accidents de la route, 652.167 demandes de renseignements et d'orientation, 68.376 signalements de vol et 6.030 signalements d'incendies, ainsi que divers signalements, précise la même source. Dès réceptions des appels, les services de sécurité "interviennent immédiatement en vue de prendre en charge les préoccupations des citoyens, les aider et les orienter", indique le communiqué qui précise que ces appels avaient permis l'arrestation de plusieurs individus en flagrant délit. Dans son communiqué la DGSN salue "le rôle efficace des citoyens en tant que maillon principal dans l'équation sécuritaire", ajoutant que les salles des opérations de la sûreté de wilayas restaient "mobilisées" pour prendre en charge les signalements qui lui parviennent via les numéros vert 1548 et 104 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour signaler tous les crimes qui menacent leur sécurité et répondre à toutes les demandes de renseignements en relation avec les missions de la police.

APN:

Le ministre de la Justice présente le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté, hier à Alger devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale qui vise la préservation des deniers publics, à travers la facilitation de la mise en mouvement de l'action publique et l'annulation des contraintes qui faisaient obstacles à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions.

Exposant les dispositions du texte, le Garde des Sceaux a affirmé que l'amendement du Code de procédure pénale s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par l'Etat pour préserver les deniers publics», à travers notamment la «consolidation et le renforcement du cadre juridique de lutte contre la criminalité, par l'abrogation des dispositions à effet négatif sur la mise en mouvement de l'action publique et son exercice par le ministère public d'une part, et celles faisant obstacles à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions, d'autre part».

Pour ce faire, le projet de loi propose l'abrogation des articles 6 bis, 15 bis, 15 bis 1 et 15 bis ter Code de procédure pénale relatifs aux conditions de mise en mouvement de l'action publique pour les crimes en lien avec les deniers publics, ainsi que les attributions et missions des officiers de la Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité.

Le texte propose également l'amendement de l'article 207 relatif au contrôle par la chambre d'accusation de l'activité des officiers de Police judiciaire, notamment par la révision des mesures mise en place en vertu de la loi de mars 2017 portant habilitation des officiers de Police judiciaire à l'exercice effectif des attributions liées à cette qualité.

Mise en mouvement de l'action publique pour les crimes en lien avec les deniers publics

Les mesures prévues par le Code de procédure pénale de juillet 2015 ont vu l'introduction de la condition de la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise économique pour la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises économiques dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou à capitaux mixtes, pour des faits de gestion entraînant le vol, le détournement, la dégradation ou la perte de deniers publics ou privés.

Pour M. Zeghmati, le texte dudit article qui se voulait une sorte de protection des dirigeants des entreprises économiques, tenus à l'abri des poursuites judiciaires qui pourraient être inondées au regard de la nature de leur travail, avait des répercussions «très négatives» sur la mise en mouvement de l'action publique pour les crimes en lien avec les deniers publics.

Ces dispositions, ajoute le ministre, constituent un «obstacle» qui entrave l'activité des juridictions, en général, et du ministère public, en particulier, en raison de la position et des agissements des représentants des organes sociaux des entreprises, lesquels «s'abstiennent de porter plainte» contre les auteurs d'actes criminels, arguant de l'absence de

la qualification pénale des actes objet d'enquête, qu'ils estiment, de bonne foi ou sciemment, être de simples «erreurs de gestion qui ne s'apparentent pas à des crimes», alors que cela relève des prérogatives exclusives du juge.

Cette position étant répandue chez les représentants de ces entreprises, les dispositions incluses dans l'article 6 bis constituent «une véritable entrave juridique qui se répercute négativement sur le rendement du ministère public et de la Police judiciaire et réduit leur efficacité dans le domaine de la lutte contre le crime économique», a ajouté le ministre, estimant que l'abrogation de cet article et le retour aux règles et principes juridiques consacrés en matière d'enquêtes et de poursuites «est à même de renforcer la protection des deniers publics et la lutte contre les crimes financiers».

Elargissement des attributions et missions des officiers de Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité et contrôle de leur activité

L'article 15 bis du Code de procédure pénale, introduit en mars 2017, a limité les missions de la police judiciaire des officiers et sous-officiers relevant des services militaires de sécurité aux crimes d'atteinte à la sûreté de l'Etat prévus dans le Code pénal, ce qui a réduit le rôle de cet organe dans les recherches et investigations relatives aux crimes».

La pratique sur le terrain a montré que la limitation des missions de ce service à certains crimes «a impacté négativement sur le déroulement» des investigations et des enquêtes dans des affaires de droit commun, notamment les affaires de corruption et d'atteinte à l'économie nationale, dont les crimes transfrontaliers.

Partant de ce constat, le ministre a jugé impératif d'élargir le domaine de compétence» dans ce corps de police judiciaire pour englober tous les crimes prévus dans la législation pénale. Quant au contrôle de l'activité des officiers de police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, le projet de loi propose l'amendement de l'article 207 relatif au contrôle de l'activité des officiers de police judiciaire, confié à la chambre d'accusation qui est saisie par le procureur général concernant les manquements relevés à la charge de ces officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs missions.

Compte tenu de la qualité de militaire dont jouissent les officiers de Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale et des services militaires de sécurité, le Procureur général territorialement compétent se charge d'informer le Procureur général

militaire sur le cas de saisine, si l'officier de police judiciaire concerné relève du corps de la Gendarmerie nationale.

S'il s'agit d'un officier de Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, le Procureur général près la Cour d'Alger engage les procédures de saisine de la chambre d'accusation de ladite cour, seule habilitée à trancher ce type de manquements, et ce après consultation du Procureur général militaire territorialement compétent, lequel doit émettre son avis dans un délai n'excédant pas 15 jours.

Proposition d'abrogation de la condition d'habilitation des officiers de Police judiciaire à l'exercice effectif des attributions liées à cette qualité

Ledit projet de loi présenté devant la Commission juridique, propose également l'abrogation des deux articles 15 bis 1 et 15 bis ter du Code de procédure pénale, lesquels stipulent que l'officier de Police judiciaire n'est en mesure d'exercer, de manière effective, les attributions liées à sa qualité qu'une fois habilité, sur décision du Procureur général près la Cour de justice du ressort duquel exerce l'officier en question, et sur proposition de l'autorité administrative dont il relève. Le même article confère cette prérogative au Procureur général près la Cour d'Alger, concernant les officiers de Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, a précisé le ministre, estimant que cette décision avait «impacté négativement» le fonctionnement des services de Police judiciaire en réduisant l'efficacité de leurs performances, du fait de la lenteur des procédures d'habilitation, outre la condition de renouvellement des procédures à chaque fois que l'officier concerné est transféré d'une Cour à une autre.

Mises en œuvre depuis plus de deux ans, ces dispositions étaient à l'origine de l'exclusion, des procédures d'habilitation, de nombre d'officiers de Police judiciaire, en vertu des missions qui leur sont assignées en dehors de celles de Police judiciaire, par l'autorité administrative dont ils relèvent, ou pour non accomplissement des missions de Police judiciaire de manière permanente.

Pour M. Zeghmati, cette procédure d'habilitation «a montré ses limites en matière de performances de la Police judiciaire et n'a apporté aucun plus à la qualité de ses prestations, d'où la nécessité de son annulation».

Le projet de loi prévoit, par ailleurs, l'amendement des dispositions des articles 15 et 19 du Code de procédure pénale en vue d'adapter l'appellation d'officiers et agents de Police judiciaire de la Gendarmerie nationale et des services militaires



de sécurité à celle consacrée dans les textes juridiques et réglementaires régissant ces deux corps.

Ouverture prochaine d'un concours de recrutement de 274 magistrats (Zeghmati)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a annoncé, hier à Alger, l'ouverture prochaine, d'un concours pour le recrutement de 274 magistrats, mettant l'accent sur l'impérative révision du système de formation de ce corps, au regard de la sensibilité des missions qui lui sont confiées.

Répondant aux préoccupations des députés concernant le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale, le ministre a fait état de l'ouverture «prochaine» d'un concours pour le recrutement de 274 magistrats, soulignant l'impérative révision progressive du système de formation, au regard des missions sensibles confiées au magistrat.

«Nous avons une expérience amère sur ce sujet, car la mission du magistrat est délicate et sensible et ne se limite pas seulement aux informations juridiques», a-t-il indiqué, ajoutant que le magistrat n'est pas un fonctionnaire ordinaire d'où la nécessité d'accorder un intérêt particulière à sa formation.

Il a estimé dans ce contexte que la formation de quelque 416 magistrats en trois années seulement, était «inconcevable et ne relève pas de sérieux». M. Zeghmati a affirmé que la magistrature avant qu'elle ne soit une connaissance des lois, est «une question de morale et d'une éducation riche et aussi de moyens».

Rejetant les accusations portées contre les magistrats dénigrant leurs compétences, le ministre a indiqué que «c'est nous qui leur avons accordés l'opportunité de le faire».

MOSTAGANEM: Marche de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain

Des citoyens ont organisé, hier à Mostaganem, une marche pacifique pour exprimer leur soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a-t-on constaté sur place.

Les participants à cette initiative, représentant différentes couches sociales de la wilaya, se sont regroupés devant la place de l'indépendance, face au siège de l'APC, pour ensuite traverser les boulevards Cheikh Bendine, Hocine Hamadou puis la route d'Oran et enfin pour atteindre le boulevard Boumaaza Mohamed, devant le siège de la wilaya.

Les manifestants ont scandé différents slogans comme «Djeich, chaab, khawa khawa», «Oui à l'élection et non à la corruption», «les élections sont la solution» et «Non à l'inconnu».

Les marcheurs ont insisté sur la nécessité de s'attacher à la solution constitutionnelle pour régler la crise politique, de parachever le processus électoral lancé en septembre dernier et de soutenir l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN).

Ils ont également réitéré à travers leurs slogans l'importance de renforcer le lien ANP-nation, notamment pour ce qui a été concrétisé ces derniers mois par l'accompagnement de l'Armée des revendications du changement et ses efforts en vue de protéger le pays et sa stabilité. La pluie et le froid glacial n'ont pas empêché les manifestants de poursuivre leur marche, achevée ensuite dans le calme.

BATNA : Ré-inhumation des restes de 150 chouhada dans la commune de Larbaa

Les restes des dépouilles de 150 martyrs tombés au champ d'honneur lors de la Guerre de libération dans la commune de Larbaa (60 km de Batna) ont été ré-inhumés dimanche en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, ainsi que des moudjahidine et de citoyens.

«Les restes de chouhada exhumés à ce jour à travers le pays montrent l'héroïsme du peuple algérien, sa résistance et la force de la révolution face aux crimes barbares du colonialisme», a affirmé le ministre dans son allocution. L'occasion, a ajouté le ministre, est une opportunité pour renouveler et réaffirmer avec force la détermination à poursuivre les triomphes du message du 1er novembre et l'engagement des dignes chouhada. Le ministre présidera dans l'après-midi l'ouverture à l'université de Batna des travaux d'un séminaire national sur les chefs de la zone historique-1 Ahmed Nouaoura et Mohamed Amouri.

ALGÉRIE POSTE : De nouveaux services seront lancés prochainement

La ministre de la Poste, des Télécommunications et des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun a indiqué qu'Algérie Poste lancera, prochainement, plusieurs nouveaux services, dont "Fi Darek" qui proposera des prestations à domicile pour les personnes aux besoins spécifiques et les personnes âgées.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail et d'inspection au Complexe postal de Birtouta (Alger), la ministre a précisé que les projets mis en œuvre par Algérie Poste avaient permis de "réaliser l'équilibre financier de cette entreprise qui s'apprête à annoncer plusieurs nouveaux services dont +Fi Darek+ qui sera lancé la semaine prochaine et qui permettra aux personnels de la Poste d'assurer des prestations à domicile au profit des personnes aux besoins spécifiques et des retraités âgés".

Après avoir souligné que ce nouveau service permettra de "sécuriser les deniers" de ces deux catégories sociales, Mme Feraoun a évoqué son éventuelle extension aux personnes physiques et morales afin de générer des ressources supplémentaires dans l'entreprise.

Algérie Poste compte également lancer un service sécurisé de distribution des colis et signer des accords de coopération avec des entreprises de E-commerce, a fait savoir la première responsable du secteur.

Indiquant que 17% des deniers des clients d'Algérie Poste sont retirés via les distributeurs automatiques de billets (DAB), Mme Feraoun a annoncé que l'entreprise Algérie Poste créera une filiale chargée de la maintenance de ces distributeurs, d'autant que l'Algérie "rencontre plusieurs difficultés pour assurer la maintenance de ces équipements, pas seulement dans les régions éloignées mais également à Alger et dans d'autres grandes villes", indiquant que cette filiale assurera la maintenance des distributeurs relevant d'Algérie poste, en attendant de lancer ce service au profit des banques dans une deuxième étape. Concernant la confection des cartes électroniques, la ministre a fait savoir que la deuxième phase a été lancée et qu'il existe un projet pour leur confection à l'avenir.

A une question sur le projet de loi de finances (PLF 2020), Mme Feraoun a précisé que le texte de ce projet de loi "n'impose pas de nouvelles taxes sur le E-commerce mais prévoit un impôt sur les produits et services commercialisés sur Internet. Il s'agit des mêmes impôts imposés au commerce ordinaire".

Concernant certaines perturbations enregistrées sur le réseau mobile ces derniers jours, la ministre considère que cela est "normal, d'autant que l'Algérie n'est pas un pays producteur d'équipements technologiques qui sont généralement importés en cas de panne".

APS

FORMATION PROFESSIONNELLE : Arrêter un plan d'action pour la préparation de la rentrée de février 2020

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Dadamoussa Belkheir a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité d'arrêter un plan d'action pour la préparation de la rentrée de la session de février 2020 et les principaux axes du programme d'action pour la même année.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale de la formation et de l'enseignement professionnels qui se tient dans le prolongement des conférences régionales, le ministre a insisté sur l'impératif de poursuivre les actions dégagées et prendre des mesures complémentaires pour «offrir le plus grand nombre de places pédagogiques possibles aux jeunes qui n'ont pas eu la chance d'accès à une formation durant la rentrée de septembre 2019», à travers notamment l'identification des établissements nouveaux à réceptionner et à mettre en fonctionnement, la livraison dans les délais des équipements programmés et le redéploiement des équipements au niveau local selon les procédures en vigueur.

M. Moussa a évoqué le plan d'action du secteur et les actions engagées par le secteur qui ont pour objectif le perfectionnement de la ressource humaine, la généralisation de l'utilisation de l'outil informatique, le dialogue et la concertation notamment avec le partenaire social, l'amélioration constante de la qualité de la formation à travers la formation de formateurs, l'actualisation et l'adaptation des programmes, le développement des filières d'excellence avec les partenaires nationaux et étrangers.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de l'adaptation de la formation aux besoins des utilisateurs et du marché du travail à travers notamment un partenariat étroit avec l'entreprise, le développement de la formation en entreprise pour les élèves de l'enseignement professionnel, le développement et l'élargissement du partenariat en visant une meilleure implication des partenaires en matière d'élaboration, d'actualisation et d'adaptation des programmes de formation, d'accueil des formateurs en immersion professionnelle.

Entre autres points inscrits dans le cadre du plan d'action du secteur de la formation et de l'enseignement profession-



nels, le ministre a rappelé la nécessité de «la relance du baccalauréat professionnel sur la base des conclusions de la commission interministérielle installée le 24 septembre 2019 et des décisions du Gouvernement», sans avancer plus de détails sur ce dossier.

Cette conférence nationale de deux jours aura à examiner et à adopter les recommandations des conférences régionales relatives à «la révision de la procédure d'acquisition, d'affectation et de gestion des équipements et des compléments d'équipements, la création d'établissements publics dédiés exclusivement au mode de formation par apprentissage, la révision du système d'évaluation du cursus de la formation professionnelle initiale et d'émettre des propositions et des recommandations», a affirmé le ministre.

A cet effet, M. Dadamoussa a indiqué que les recommandations et les propositions de cette réunion constitueront «la feuille de route au titre de l'année 2020 et même au-delà», rappelant que le secteur a engagé plusieurs actions ayant «des incidences positives» sur la carrière des travailleurs, dont la mise en œuvre d'un programme de formation et de perfectionnement de toutes les catégories de travailleurs, la régularisation progressive dans le cadre des postes budgétaires alloués et d'une manière progressive de la situation des jeunes employés dans le dispositif d'aide à l'emploi (DAIP), l'adaptation des congés des travailleurs, notamment

des formateurs à ceux de leurs enfants, en alignant leur calendrier sur celui du ministère de l'Éducation nationale.

Le ministre a rappelé les mesures prises pour améliorer les conditions de vie des stagiaires, élèves et apprentis à la faveur de la signature, le 03 novembre 2019, du plan d'action au titre de l'année 2019/2020 avec le Ministère de la Jeunesse et des sports.

En ce qui concerne les établissements privés, agréés par le Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, le ministre a fait état de l'organisation d'une journée d'étude qui aura à débattre de l'organisation et de la gestion de la formation privée notamment pour définir les modalités relatives aux examens et à l'inspection afin de permettre à ces établissements de «se mettre en conformité selon les dispositions du «nouveau cahier des charges», ajoutant «nous avons convenu de proroger d'une année, le délai initial fixé au 31 décembre 2019, pour la mise en conformité».

La rentrée de septembre 2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions

Par ailleurs, M. Dadamoussa a présenté une évaluation des résultats préliminaires de la rentrée de septembre 2019, constatant que cette rentrée «s'est déroulée dans de bonnes conditions à tous les niveaux et sur tous les plans en raison notamment de l'attention particulière qui a présidé à sa préparation et aux moyens humains et ma-

tériels mobilisés par le secteur dans le cadre du programme du gouvernement visant l'amélioration de la qualité de la formation et son adaptation aux besoins des utilisateurs».

En effet, en matière de réalisation des objectifs, les premières données font ressortir des résultats encourageants, puisque sur une offre de formation de 382.000 postes pédagogiques, l'effectif mis en formation totalise 296.900 stagiaires, élèves et apprentis, soit un taux de 78% (209.770 pour la formation diplômante dont plus de 47.000 de niveau 5 + technicien supérieur+ et 78.130 pour la formation qualifiante). S'agissant de l'enseignement professionnel, le ministre a indiqué que les instituts d'enseignement professionnel (IEP) avaient enregistré l'incorporation de 1976 nouveaux élèves, soit 99 % de l'offre de formation affichée qui était de 2.000 places pédagogiques, ajoutant que cet effectif venait s'ajouter aux élèves qui continuent leur formation au nombre de 1.300, portant l'effectif global des élèves à 3.726 qui suivent un enseignement professionnel à la rentrée de septembre 2019.

Il a fait remarquer également que le nombre de nouveaux établissements mis en fonctionnement à l'occasion de cette rentrée était de 34 (08 INSFP, 07 IEP et 19 CFPA) pour une capacité pédagogique globale de 15.100 postes de formation et une capacité de 4.260 places d'internat.

Il a rappelé en outre que l'encadrement pédagogique nouveau se composait de 2000 formateurs (450 Professeurs spécialisés de formation et d'enseignement professionnel du 2ème degré, 700 Professeurs spécialisés de formation et d'enseignement professionnel de 1er degré, 850 Professeurs de la formation professionnelle (FPF)).

A noter que les travaux de la conférence nationale seront clôturés par l'adoption des recommandations issues des conférences régionales ainsi que les propositions formulées par les travaux d'ateliers.

RELIGION

"Le discours religieux ne peut être dissocié du discours nationaliste"

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé dimanche à M'sila, que "le discours religieux ne peut être dissocié du discours nationaliste".

Intervenant lors de l'ouverture à la maison de la culture Guenfoud Hamlaoui d'un séminaire national sur "Les constantes nationales et le rôle des institutions religieuses dans leur consolidation" en présence de cadres du secteur de plusieurs wilayas et d'universitaires, le ministre a estimé que "la cohésion entre le discours religieux et le discours nationaliste qui apparaît lors des différentes phases de l'histoire a contribué à une prise de conscience ayant permis de surmonter les crises et difficultés traversées

par le pays". "L'Algérie affronte aujourd'hui de grands défis dans la construction de ses institutions conformément aux revendications populaires, qui rejettent toute dissociation entre le discours religieux et le discours nationaliste comme l'on ne peut également pas séparer l'imam de sa société qu'il a le devoir d'orienter pour aller de l'avant".

"L'imam peut prendre des initiatives et assumer son rôle sans les orientations et instructions du ministère de tutelle conformément à sa mission", a ajouté M. Belmehdi, appelant à "lutter contre ceux qui prèchent pour la dissociation du discours religieux du discours national sur la base d'idéologies intruses".

Initiée conjointement par la direction

des Affaires religieuses et l'université, le séminaire s'inscrit dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice et l'ouverture de l'université sur son environnement, ont indiqué les organisateurs. Le ministre poursuivra sa visite de deux jours dans la wilaya par la pose de la première pierre du projet d'une mosquée qui portera le nom du cheikh Mohamed Ketou, l'inspection du projet de la mosquée Amar ibn Yassir dans la commune de Sidi Ameur et le lancement du projet d'une école coranique dans la commune d'Amedjdel.

Il visitera également le projet d'extension de la zaoûia El Kacimia dans la commune d'El Hamel.

ALGÉRIE-MAGHREB ARABE Le sauvegarde du patrimoine culturel maghrébin, matériel et immatériel, consolide l'immunité de ses peuples et renforce leur sécurité nationale (Rabehi)

La sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du Maghreb arabe est à même de consolider l'immunité de ses peuples, raffermir leur cohésion sociale et renforcer leur sécurité nationale, a affirmé, en Mauritanie, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, et ministre par intérim de la Culture, Hassane Rabehi.



Dans une allocution à l'ouverture de la 9e édition du Festival des Villes anciennes de Chinguetti (Mauritanie), dont l'Algérie est l'invité d'honneur, M. Rabehi a exprimé sa conviction que l'avenir des peuples de la région "est tributaire de la préservation de notre identité et de nos constantes puisées dans notre culture, patrimoine et mémoire".

A ce propos, le ministre a mis en avant le patrimoine "séculaire, pluriel et diversifié" de l'Algérie et des pays du Maghreb arabe, qui se partagent, "une histoire millénaire" qui leur a permis de contribuer à la fondation et l'édification des civilisations méditerranéennes, islamiques et africaines, a-t-il dit.

M. Rabehi a évoqué, dans ce sens, le riche patrimoine architectural des pays de la région "l'instar des Ksour et des Casbahs classés, que nous nous attelons à valoriser dans le cadre du développement durable".

La protection et le sauvegarde de ce patrimoine architectural pour sa transmission aux générations futures ont impliqué leur classement en secteurs sauvegardés conformément aux recommandations de l'Organisation des Na-

tions unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Un encadrement juridique à la faveur duquel ces villes antiques sont soumises aux règles de préservation du patrimoine culturel afin de garantir "la protection globale de leur tissu urbain et de ses espaces tels les bâtisses, les sites, les ruelles et les Souk".

Il a rappelé, dans ce sens, la création, à ce jour, de 22 secteurs sauvegardés alliant patrimoine culturel matériel et immatériel, car se sont des villes archéologiques peuplées, "perpétuant le patrimoine matériel par leurs murs, murailles et ruelles et le patrimoine immatériel par les traditions, les us et les coutumes, qui font leur particularité et sous tendent leur identité singulière".

Pour M. Rabehi, "la réhabilitation des villes anciennes et leur exploitation dans le cadre du développement socioéconomique est "un choix optimal pour nos pays qui aspirent au développement durable", ajoutant que l'investissement dans le patrimoine culturel est un axe important auquel il convient de réfléchir.

"Combien même les facteurs du temps impactent ils les villes

anciennes, leur âme continuera à vivre tant que leur culture et leur patrimoine continuent à battre dans le cœur de leurs habitants", a-t-il poursuivi, précisant que "leur réhabilitation ne peut se limiter à leur restauration et rénovation, mais nécessite également la revalorisation de leur patrimoine immatériel".

Evoquant le Festival des Villes anciennes de Chinguetti, le ministre par intérim de la Culture a estimé que l'insitution de cette manifestation témoigne de l'importance qu'accorde la Mauritanie au patrimoine culturel architectural dans la préservation de la mémoire, soulignant que ces civilisations et legs "nous ont façonné en tant que pays maghrébins et africains et en tant que peuples profondément ancrés dans l'histoire des cultures humaines".

Dans ce cadre, M. Rabehi a salué la préservation par la ville antique de Chinguetti de son legs, qui lui a permis de demeurer "un phare et un lien sacré de par les œuvres de ses Oulémas à travers l'histoire".

Cette ville, qui a toujours été un haut lieu de rayonnement des zaouïas, qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire de la région grâce à leurs

apports à travers les siècles et l'établissement d'une relation interactive étroite avec les autres civilisations", a-t-il dit citant particulièrement Tlemcen, Adrar, Touat, Biskra, Bejaïa et Tihert en Algérie.

Le ministre a rappelé en outre que Chinguetti a été un lieu de rencontre avec les Oulémas d'Algérie, notamment le Cheikh Abdelkrim El Meghili, qui a eu un rôle prépondérant dans la diffusion de la science et du message de l'Islam en Afrique".

M. Rabehi a tenu à exprimer la considération que voue l'Algérie à la Mauritanie, pays frère pour "ses efforts visant à assurer la prospérité de ses enfants, consolider les liens entre les deux peuples afin de hisser la coopération bilatérale au service de la complémentarité escomptée dans divers domaines".

S'adressant au président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Ahmed Ghazouani, M.

Rabehi s'est réjoui du choix de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur du Festival des Villes anciennes de Chinguetti, félicitant le peuple mauritanien qui s'apprête à célébrer le 59e anniversaire de son indépendance.

ALGÉRIE-LIBAN

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Liban

Le gouvernement libanais a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkrim Rekaïbi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République libanaise, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE : Signature de plusieurs conventions de partenariat



Plusieurs conventions de partenariat ont été signées dans le cadre de la 8e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019), clôturée samedi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran.

Le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hammouche a déclaré à l'APS l'édition est «réussie» du point de vue organisation et participation, d'autant qu'elle a été marquée par la conclusion de plusieurs partenariats avec des sociétés et entre entreprises algériennes dans les domaines de la construction navale, de la conservation à froid, de la pêche et de l'aquaculture notamment, en plus d'une convention entre l'Algérie et l'Égypte pour développer le secteur des ressources halieutiques.

Le SIPA a enregistré une participation qualitative et quantitative de professionnels de la pêche et de l'aquaculture, d'opérateurs dans le domaine, de jeunes porteurs de projets et d'universitaires, a-t-il indiqué.

Dans ce sens, Taha Hammouche a affirmé que le salon contribuera au renforcement de l'investissement dans les filières de la pêche et de l'aquaculture, eu égard à la participation qualitative d'exposants, d'opérateurs, de chercheurs et d'experts d'Algérie et de l'étranger, et à la volonté affichée pour tisser des relations et conclure des conventions de partenariat entre les participants.

Organisé quatre jours durant sous le slogan : «Pêche et aquaculture, moteurs du développement durable de l'économie bleue en Algérie», le SIPA a enregistré la participation d'une centaine d'exposants et d'opérateurs économiques dont une trentaine de 11 pays, entre autres, la Chine, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Inde, l'Italie, la Libye et la Tunisie et de l'Égypte en tant qu'invité d'honneur.

Le SIPA, organisé tous les deux ans à Oran, a vu également la participation de 70 opérateurs et entreprises locaux activant dans la production du matériel et d'équipements de pêche, de cages flottantes et de la chaîne alimentaire pour alevins, entre autres.

La 8e édition du SIPA a été marquée par des ateliers et des conférences avec la participation d'organisations internationales dans le domaine, dont un atelier abordant «La réunion pour l'analyse des produits de l'aquaculture dans le bassin méditerranéen et la Mer noire» et un autre consacré à l'initiative de l'Union européenne portant sur le développement durable dans l'économie bleue en Méditerranée.

Les conférences ont également abordé la préservation des gros requins en Méditerranée et la stratégie nationale de l'économie bleue (2030).

En outre, un espace a été réservé à la créativité des jeunes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, en plus de l'organisation d'un concours récompensant la meilleure entreprise émergente parmi les participants.

ENTREPRENEURIAT: Dégel de tous les projets d'extension d'activité



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a annoncé, dimanche à Alger, le dégel de tous les projets d'extension d'activité des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC). Accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, le ministre qui présidait une rencontre sur l'entrepreneuriat a indiqué que "tous les projets d'extension d'activité des micro-entreprises créées, au niveau national, dans le cadre de l'ANSEJ et de la CNAC ont été dégelés en réponse aux demandes formulées par certains jeunes chefs de micro-entreprises, désirant étendre leurs activités".

Dans ce cadre, le ministre a rappelé la création de plus de 500.000 micro-entreprises dans le cadre des deux dispositifs suscités, et plus de 1.200.000 emplois. Il a estimé, par ailleurs, que les start-up avaient "une valeur économique ajoutée", d'autant qu'elles commercialisent "de nouveaux produits et services concurrentiels qui ont permis de créer de nouveaux postes d'emploi, à même de contribuer à l'absorption du chômage", ajoutant que l'Etat œuvrait à encourager la main d'œuvre en la matière à travers "l'investissement en les compétences de jeunes dans tous les domaines, notamment les industries techniques et les logiciels innovants".

Dans le même ordre d'idées, M. Haddam a estimé que les start-up étaient devenues "une locomotive de développement" dans le cadre de "l'encouragement de l'initiative et l'émergence de leur rôle comme outil efficace de développement du tissu socioéconomique", mettant en avant la nécessité d'instaurer un climat favorable au développement des start-up en vue de se mettre au diapason des développements économiques effrénés, à travers "la création des réseaux de soutien et de partenariat afin de les aider à développer des projets et à leur fournir des connaissances et des expériences nécessaires à leur viabilité".

Ainsi, le Gouvernement a pris une série de mesures incitatives susceptibles de "favoriser la création d'un plus grand nombre de start-up en vue de renforcer leur rôle dans le développement socio-économique", a déclaré M. Haddam qui a ajouté que le secteur œuvrait à "l'élaboration et la mise en œuvre des programmes en faveur de ces entreprises et leur accompagnement conformément à des règles opérationnelles ainsi qu'à la mobilisation de tous les services concernés".

De son côté, Mme Eddalia a affirmé que le nombre de bénéficiaires du dispositif du microcrédit s'élève à plus de 889.000, avec une enveloppe financière globale de plus de 58 milliards de DA, ayant permis la création d'un million de postes d'emploi dans différents secteurs d'activité.

Outre les femmes au foyer et les personnes aux besoins spécifiques, ce dispositif a accordé l'opportunité aux diplômés universitaires et ceux des établissements de formation, a-t-elle expliqué.

À l'horizon 2020, l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) compte financer et accompagner plus de 30.000 micros activités de même qu'elle a lancé son portail électronique pour raccourcir les distances et faciliter les procédures aux jeunes demandeurs de microcrédits, a fait savoir la ministre.

A cette occasion, Mme Eddalia a rappelé la procédure relative à la mise en place du programme des locaux à la portée des projets et des entrepreneurs bénéficiaires des dispositifs d'aide à la micro-entreprise en vue d'accompagner les porteurs de projets activant dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, cette rencontre a été marquée par la conclusion d'une convention entre l'ANSEJ et la CNAC relevant du secteur du travail, et l'Agence de développement social (ADS) relevant du ministère de la Solidarité nationale et ce pour coordonner les efforts visant à renforcer l'accompagnement destiné aux jeunes porteurs de projets.

ARTISANAT: Le projet de label de qualité pour la dinanderie constantinoise relancé de concert avec l'ONUDI

Le projet de «label de qualité» pour la dinanderie constantinoise a été «relancé de concert avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI)», a annoncé dimanche le chef de service de l'artisanat auprès de la direction du Tourisme de Constantine, Mme. Nabihia Grabsi.

«La démarche de donner une empreinte à la dinanderie constantinoise a été décidée dans le cadre du projet développement de cluster dans les industries culturelles et créatives en méditerranée du sud» mis en place en collaboration avec l'ONUDI depuis 2014, a précisé la même responsable en marge de la cérémonie de sortie de la 17ème promotion de l'Ecole de l'artisanat dépendant de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Des experts internationaux en la matière se sont déplacés récemment à Constantine dans le cadre de ce programme, et ont animé des rencontres et débats avec les dinandiers constantinois en vue d'asseoir les conditions et moyens nécessaires pour la concrétisation de ce projet et permettre la sauvegarde et la promotion de cette filière au plan de la qualité exigée par le marché mondial, a fait savoir la même responsable.

Mettant l'accent sur l'importance de ce projet dans la redynamisation de ce métier créateur de richesse, artisanat phare de Constantine, Mme Grabsi, a rappelé que le programme cluster de la dinanderie de Constantine mis en œuvre en collaboration avec l'ONUDI et financé par l'Union européenne et l'Italie avait



permis de lancer des formations spécialisées en la matière tout en dotant les dinandiers de Constantine d'outils de protection à titre gracieux.

La même responsable, a par ailleurs affirmé que les efforts se poursuivirent pour améliorer les conditions de travail des dinandiers en aménageant des locaux adaptés à la cité Daksi Abdesslem et à la ville Ali Mendjeli.

Elle a dans ce sens, indiqué que le projet de réalisation d'un village touristique à la ville Ali Mendjeli comprenant 262 locaux et pour lequel

800 demandes émanant d'artisans ont été formulées, a atteint «80% de taux d'avancement et sera réceptionné une fois la contrainte de financement résolue».

La célébration de journée nationale de l'artisan (9 novembre) a été marquée à Constantine par l'organisation jeudi d'un Salon de l'artisanat et des métiers au centre M'hamed Yazid de la ville d'El Khroub et d'une cérémonie de remise de 70 attestations d'aptitudes à 70 artisans spécialisés en pâtisserie et confection de textile.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: Plus de 55 millions DA pour la réalisation de plusieurs projets dans la commune de Mansoura

Une enveloppe financière estimée à 55,3 millions DA a été allouée à la commune de Mansoura (Nord-Ouest de Bordj Bou Arreridj) pour la réalisation de plusieurs projets, visant à donner un élan au développement et à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris dimanche auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Ce montant financier servira à la concrétisation de 31 opérations de développement, a précisé la même source, soulignant qu'un montant financier estimé à 43 millions DA parmi ce budget global a été puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales tandis que le reste, soit 12,3 millions DA, est inscrit au titre du plan communal de développement (PCD).

Les projets programmés portent sur la réhabilitation des écoles primaires réparties sur le territoire communal, ayant pour objectif d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves avec l'acquisition d'un bus pour assurer leur transport, selon la même source. S'agissant du secteur des ressources en eau, il sera procédé, a-t-on ajouté, au renouvellement du réseau d'eau potable, afin d'alléger la souffrance de la population des villages de Mezireâ, de Boukaba, de Dechera, de Tighelet, d'Ouled Abbas et de Zitoune, en matière d'ap-

visionnement en cette ressource vitale.

Les actions d'aménagement urbain cibleront plusieurs quartiers de cette collectivité locale à l'instar du lotissement 104 Belmessoud, les cités Boudjabba, El Hamra, Ouled Abbas, El Herrache El Gherbi et El Ghoume en plus du village de Zitoune, a-t-on fait savoir, ajoutant qu'un camion à benne-tasseuse destiné à la collecte des déchets ménagers sera prochainement acquis. Aussi, la même commune, selon les services de l'APC, verra la réalisation de deux (2) stades de proximité dotés de pelouse synthétique aux villages d'Ouled Abbas et de Zitoune, dans le cadre des efforts portant renforcement du secteur

de la jeunesse et des sports.

Les projets inscrits au titre du plan communal de développement consistent en l'aménagement de la première tranche de l'avenue Hernouf Ahmed, la réalisation des stades de proximité couverts en gazon synthétique dans les villages de Chiha, de Boudjabba et d'El Hamra et au centre de cette commune ainsi que la couverture et l'aménagement du stade implanté au quartier Hadjersi Ben Amor, a-t-on indiqué. Une autre opération portant étude et construction d'une passerelle à la cité El Herrache El Gherbi, figure également au programme de développement affecté au bénéfice de cette localité, a-t-on signalé de même source.

TÉBESSA: Production prévisionnelle de 1,6 million de litres d'huile d'olives

Une production prévisionnelle de 1,6 million de litres d'huile d'olive est attendue à Tébéssa, au titre de la campagne de récolte d'olives pour la saison en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Le chef service de la production agricole et de l'appui technique au niveau de cette direction, Azzedine Kadri, a précisé à l'APS que la DSA prévoit la production de 90.000 quintaux

d'olives de table, dont une quantité importante est destinée à la trituration et la production de l'huile d'olives. A noter que l'oléiculture a enregistré une augmentation cette saison par rapport à l'année 2018, où 70.000 quintaux d'olives ont été récoltés ainsi que 1,3 million litres d'huile d'olives, a ajouté la même source. M. Kadri a attribué cette augmentation dans la production à la politique adoptée par les autorités locales et les services agricoles concer-

nant l'expansion de la superficie agricole allouée à cette culture qui s'élève à 9.595 hectares, en particulier dans la région Sud de la wilaya, notamment Bir El-Ater et Safsaf El-Ouesra. La wilaya de Tébéssa compte actuellement 5 huilières, dont trois modernes, ce qui a permis de faciliter la mission des agriculteurs, contraints auparavant de se déplacer vers les wilayas voisines pour la trituration.

SAUDI ARAMCO:

Les inscriptions à la première offre publique s'ouvriront le 17 décembre

Le géant pétrolier saoudien Aramco a annoncé que les inscriptions à sa première offre publique en vue de son introduction en Bourse se tiendraient du 17 novembre au 4 décembre, selon un document de la compagnie rendu public samedi.

Aramco avait indiqué la semaine dernière sa décision d'être introduit en bourse mais n'avait pas fourni de détails. Ce sera la plus grosse introduction boursière de l'histoire.

C'est le 3 novembre dernier que le géant pétrolier saoudien a donné le coup d'envoi de son introduction boursière (IPO) qui doit devenir la plus importante de l'histoire.

Évoqué depuis trois ans, le projet devrait être officiellement lancé le 11 décembre avec le placement de 2 % du capital d'Aramco sur le marché local saoudien, le Tadawul.

Riyad qui mise sur une valorisation de 2.000 milliards de dollars de sa compagnie pétrolière nationale, entend lever au alentours de 40 milliards de dollars via cette première cotation.

Ce premier volet de l'IPO sera réservé à une poignée d'investisseurs triés sur le volet.

«Cette étape aura une forte connotation géopolitique avec des fonds ins-



titutionnels russes et chinois qui devraient se positionner», indique Benjamin Louvet, gérant matières premières chez OFIAM.

À l'occasion du dernier «Davos du désert», grand forum économique qui se tenait fin octobre dans la capitale saoudienne, plusieurs médias ont mentionné l'intérêt des fonds chinois des «Nouvelles routes de la soie» (Silk Road Fund) et du fonds souverain russe (RDIF).

À côté de ces bras armés de Moscou et Pékin, un certain nombre de grandes fortunes saoudiennes devraient aussi participer

Une valorisation de 1500 à 1700 milliards de dollars

Dans un document de 658 pages, Aramco précise qu'il réservera une partie de ses actions aux investisseurs institutionnels, parmi lesquels des compagnies étrangères, et à des investisseurs individuels qui seront des ressortissants saoudiens et du Golfe.

La compagnie indique qu'un maximum de 0,5% de ses parts ira à des investisseurs individuels et que le pourcentage réservé aux plus grands investisseurs sera déterminé plus tard, stipule le document.

Aramco n'a pas dévoilé combien de parts seront vendues pour cette introduction en bourse qui pourrait être la plus importante du monde. L'introduction en bourse devrait valoriser l'entreprise entre 1.500 et 1.700 milliards de dollars, soit la plus grosse capitalisation mondiale, selon une source proche du dossier.

Aramco a indiqué par ailleurs qu'elle déterminerait la part devant être vendue aux investisseurs institutionnels après consultations avec ses conseillers financiers et avec ses principales banques internationales.

Les offres s'étaleront du 17 novembre au 28 novembre pour les investisseurs individuels et jusqu'au 4 décembre pour les investisseurs institutionnels. Aramco déterminera une échelle de prix pour les actions le 17 novembre mais le prix final sera arrêté le 5 décembre, une journée après la fin des inscriptions. La compagnie pétrolière saoudienne produit environ 10% du pétrole mondial.

PÉTROLE:

L'Iran annonce avoir découvert un gisement majeur

Le président iranien Hassan Rohani a annoncé dimanche la découverte d'un immense gisement de pétrole susceptible d'augmenter d'un tiers les réserves prouvées de son pays.

«Nous avons trouvé un gisement de pétrole avec (des réserves estimées à) 53 milliards de barils», a déclaré M.

Rohani lors d'un discours à Yazd (centre) retransmis par la télévision d'Etat.

«Le gisement s'étend de Bostan à Omidiyeh», deux villes de la province du Khouzestan, dans le sud-ouest de l'Iran, a ajouté M. Rohani, selon qui «sa surface est de 2.400 km² et sa profondeur de 80 mètres.» «C'est un petit cadeau du gouvernement au peuple d'Iran», a ajouté M.

Rohani alors que l'économie du pays souffre de l'effet des sanctions économiques rétablies contre la République islamique par les Etats-Unis depuis août 2018.

Selon la dernière édition du «Bilan statistique de l'énergie mondiale» publié chaque année par le groupe pétrolier britannique BP, l'Iran dispose des quatrièmes réserves prouvées de pétrole au monde, derrière le Venezuela, l'Arabie saoudite et le Canada, avec 155,6 milliards de barils.

KENYA:

Un appel à qualification lancé pour la construction d'une centrale géothermique de 140 MW

La compagnie de production électrique du Kenya, «KenGen», a lancé un appel à qualification pour la mise en place d'une centrale géothermique de 140 MW.

L'infrastructure sera implantée dans la localité d'Olkaria-Naivasha, dans le comté de Nakuru et sera construite dans le cadre d'une procédure de construction, de possession, d'exploitation et transfert.

Selon les termes du contrat proposé, la KenGen sera responsable de la fourniture de la vapeur pour la centrale sur une période de 25 ans.

La Kenya Power and Lightning Company pour sa part, rachètera la production de l'infrastructure dans le cadre d'un contrat de rachat d'électricité.

Les compagnies intéressées ont jusqu'au 23 décembre pour déposer leurs propositions. Le Kenya produit actuellement 50 % de ses 2.800 MW d'électricité grâce à la géothermie. Premier producteur continental de ce type d'énergie, il ambitionne d'avoir un parc géothermique de 2.000 MW d'ici 2022. Pour rappel, début 2019, l'entreprise publique en charge de la fourniture électrique dans le pays, avait annoncé que le réseau électrique était en surcapacité.

La capacité globale a augmenté au cours des dernières années, passant par exemple de 2.327 MW en 2016 à 2.800 MW en 2018 pour une demande d'environ 2.000 MW.

GABON:

Le Gabon va solliciter un prêt de 5,5 millions d'euros du Fida pour financer le développement agricole

L'Etat gabonais va de nouveau recourir au Fonds international de développement agricole (Fida) pour financer la deuxième phase du projet de développement agricole et rural (PDAR 2). Selon le projet de loi de cet emprunt, adopté le 7 novembre dernier au cours d'un conseil des ministres, le Gabon prévoit de solliciter un prêt de 5,5 millions d'euros soit plus de 35 milliards de FCFA.

Ce nouveau recours auprès du Fida fait suite aux précédents accords de prêt et de don d'un montant respectif de 5,7 millions et 274.000 USD, signés en octobre 2007 et d'un financement additionnel de 5,4 millions d'USD pour la mise en place d'infrastructures de commercialisation, paraphé en décembre 2013. Le PDAR est un programme qui vise la réduction de la pauvreté en milieu rural par la diversification et l'augmentation des revenus des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie. Il consiste à développer les filières porteuses prioritaires au bénéfice des groupes cibles. Le renforcement des capacités des acteurs des filières prioritaires, de leurs organisations et des capacités institutionnelles en matière de services d'appui au monde rural font également partie des objectifs dudit programme.

COMMERCE:

Le Vietnam et les Etats-Unis concluent des accords de plus de 6 milliards de dollars

Des entreprises américaines et vietnamiennes et des agences gouvernementales des deux pays ont signé des accords totalisant plus de 6 milliards de dollars américains dans le cadre de la visite au Vietnam du secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross (8-9 novembre).

Le Premier ministre vietnamien, Nguyen Xuan Phuc et le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross ont présidé la cérémonie de signature qui a porté sur cinq accords commerciaux et mémorandums d'accord majeurs susceptibles d'approfondir le partenariat commercial américano-vietnamien et équilibrer la balance commerciale des Etats-Unis avec le Vietnam. Le premier document est un protocole d'accord entre la société énergétique américaine AES, basée en Virginie, et le ministère de l'Industrie et du Commerce d'une valeur de de 1,7 milliard de

dollars pour la construction de la première phase de l'usine de gaz naturel liquéfié Son My. L'investissement total de ce projet s'élèvera à terme à 3,1 milliards de dollars et jouera un rôle majeur dans la stratégie énergétique du Vietnam en diversifiant son mix énergétique.

La compagnie aérienne Vietnam Airlines a signé deux accords avec Pratt & Whitney portant sur la maintenance des moteurs de ses avions d'une valeur de 1 milliard de dollars, ainsi qu'avec la société de technologie Saber, basée à Dallas, pour des millions de dollars. Le secrétaire américain au commerce a été à la tête d'une délégation de hauts responsables du gouvernement américain et des dirigeants de 17 grandes entreprises US.

Cette visite fait partie d'une mission commerciale plus importante dans la région indo-pacifique avec des étapes à Bangkok, en Thaïlande,

et à Jakarta, en Indonésie. Lors de leur séjour à Hanoï, M. Ross et des représentants des milieux d'affaires américains ont rencontré le Premier ministre, Nguyen Xuan Phuc, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Tran Tuan Anh, la Chambre de commerce américaine (AmCham) et d'autres parties prenantes des secteurs public et privé au Vietnam pour discuter du commerce entre les deux pays et du renforcement de la coopération en matière d'investissement dans les secteurs de l'énergie, de la santé, des transports et des villes intelligentes.

Les échanges commerciaux entre le Vietnam et les Etats-Unis ont atteint 57 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2019. Le Vietnam a enregistré un excédent commercial de 50 milliards de dollars avec les Etats-Unis au cours de cette période, contre 39,5 milliards de dollars en 2018.

ALIMENTATION:

Le Togo impose entre 15 et 50% de produits locaux à utiliser dans la boulangerie

Le Togo a imposé entre 15% et 50% de produits locaux à utiliser dans la pâtisserie et la boulangerie via un arrêté ministériel pour soutenir la production nationale. Le gouvernement togolais donne un coup de pouce aux produits locaux, en imposant des taux minimum à utiliser, dans le domaine de la boulangerie et dans la pâtisserie. L'intention a été matérialisée par un arrêté interministériel, datant du mois dernier, signé par les ministres en charge, de l'Agriculture, de la santé et de l'hygiène publique, ainsi que du commerce et de la promotion de la consommation locale.

Ainsi, les boulangeries, pâtisseries et autres acteurs sont désormais tenus d'incorporer pour la fabrication

du pain français et autres denrées alimentaires, de la farine panifiable de manioc, d'igname, de céréales locales ou tout autre produit agricole local dans la farine de blé.

Cet ajout de farine à base de produits locaux doit se faire «à des proportions variant de 15 à 50% selon la nature du produit», précise la note officielle. Du reste, des institutions étatiques spécialisées, notamment l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), et l'Institut National d'Hygiène (INH), se chargent d'assurer le contrôle, et de veiller au respect de la mesure, qui devrait concourir à la promotion de ces produits locaux.

MILA:

Remise des clés de 50 LPA dans la commune de Chelghoum Laïd

50 logements de type promotionnels aidés (LPA), réalisés au plan d'occupation du sol (POS) N 4 de la commune de Chelghoum Laïd (Mila), ont été remis samedi à leurs bénéficiaires. S'exprimant lors de la cérémonie de remise des clés, le chef de daïra de Chelghoum Laïd, Lakhdar Ras Ladjbel, a indiqué que l'attribution de ce quota a coïncidé avec la célébration du Mawlid Ennabawi (la naissance du prophète de l'Islam Mohamed QLSSSL), avant d'appeler les bénéficiaires à œuvrer aux côtés des autorités locales pour la préservation de l'environnement dans la nouvelle cité.

Un lot d'habitat de 340 logements relevant des formules LPA (logements promotionnels aidés) et LSP (logements sociaux participatifs) sera distribué «incessamment», soit à partir de la fin de l'année en cours jusqu'au mois de septembre 2020, a fait savoir le responsable, soulignant que le quota de 140 LSP, en voie de parachèvement au POS N 4, ainsi qu'un total de 50 unités LPA seront livrés au mois d'avril prochain.

Aussi, un quota de 100 unités d'habitat relevant de la formule LPA sera distribué avant la fin de l'année en cours, a révélé le responsable, ajoutant que 50 autres logements de la même formule seront attribués «au mois de septembre 2020».

TIZI-OUZOU:

Journée thématique sur le rôle juridique du CNOP

Une journée thématique de sensibilisation sur le rôle juridique du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) se tiendra ce jeudi 14 du mois en cours à Tizi-Ouzou, a-t-on appris samedi des organisateurs de cette manifestation.

Placée sous le thème «le pharmacien face aux règles déontologiques et réglementaires des médicaments psychotropes», cette rencontre, qu'abritera le Centre de loisirs scientifiques (CLS), réunira, outre les différents acteurs locaux du secteur de la santé, les autorités sécuritaires et juridiques locales.

L'objectif principal assigné à cette journée est «la vulgarisation des missions et du rôle juridique du CNOP et la sensibilisation des différentes autorités locales pour les inciter à le consulter et à collaborer avec lui», a indiqué à l'APS, Idir Meziane, membre de la Section ordinaire régionale des pharmaciens (SROP), organisatrice de l'évènement.

Le CNOP, a-t-il souligné «est doté de certains pouvoirs juridiques que lui octroie la loi, mais, certains institutions et pouvoirs publics ignorent ces prérogatives qui peuvent être un appui à leur travail dans certaines situations en rapport avec l'usage de psychotropes».

La dispensation de médicaments psychotropes est régie par la loi 04-18 jugée «sévère et peu protectrice envers les pharmaciens qui se retrouvent ainsi entre le marteau et l'enclume face à leurs clients» a-t-il estimé.

Citant l'exemple des ordonnances de complaisance, M. Idir a observé que «le pharmacien n'a aucun moyen de reconnaître une ordonnance de complaisance ou scannée et se retrouve ainsi devant un dilemme permanent».

En refusant de servir les médicaments prescrits sur une ordonnance, le pharmacien s'expose «à des poursuites pour non assistance à personne en danger, et s'ils les sert et que ceux-ci sont détournés à d'autres usages, il se retrouve passible de poursuites pour complicité» a-t-il expliqué.

Outre des interventions de professionnels en pharmacologie, des juristes et des responsables du CNOP, des séquences vidéos filmées au sein d'offices pharmaceutiques seront, également, projetées lors de cette journée pour illustrer la problématique de la commercialisation de ces médicaments.

ANNABA:

Production prévisionnelle de plus de 15.000 quintaux d'olives

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Annaba prévoit d'atteindre une production de plus de 15.700 qx d'olives, au terme de la campagne de collecte oléicole 2019, a-t-on appris samedi auprès de cette direction.

Un total de 764 hectares de vergers oléicoles est ciblé par cette campagne de collecte oléicole, selon la même source qui a indiqué que cette année verra une augmentation du rendement des oliviers en comparaison aux cinq dernières années passant ainsi de 15 à 20 quintaux/hectare.

Les services de la DSA ont par ailleurs fait savoir que 80% de la production oléicoles des communes de Berahel, Chetaïbi, Oued Laâneb et Triat seront orientés à la production prévisionnelle de 13400 litres d'huile d'olive.

Avec un rendement de 18 litres/hectare, la production totale d'huile d'olive connaîtra une augmentation remarquable par rapport aux dernières années.

celle-ci devra passer de 1500 hectolitres à 2291 hectolitres, a-t-on souligné.

L'évolution de la filière oléicole dans la wilaya d'Annaba est à mettre au



crédit du programme de plantation d'arbres fruitiers mené conjointement par la DSA, mais également à l'accompagnement apporté en permanence aux agriculteurs à travers la tenue de plusieurs sessions de formation sur le suivi de l'itinéraire technique, a souligné la même source.

BECHAR:

Le groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme, lance une campagne promotionnelle des offres de ses structures hôtelières

Le groupe public hôtellerie, tourisme et thermalisme, (HTT) a lancé en ce début de la saison touristique dans le sud, une campagne nationale promotionnelle des offres de ses structures hôtelières dont plusieurs relèvent de sa filière hôtelière «El Aurassi», a-t-on appris auprès du président directeur général (PDG) de cette chaîne à Bechar.

«Nous avons lancé depuis le début de l'actuelle saison touristique dans le sud une campagne nationale promotionnelle des offres et prestations de nos structures hôtelières dans les wilayas du sud du pays au profit des touristes nationaux et étrangers», a déclaré à l'APS M. Lamri Abdelkader en marge de la visite de travail du ministre du tourisme et de l'artisa-



nat dans cette wilaya. «Des offres promotionnelles et préférentielles sont proposées par nos seize (16) unités hôtelières situées dans les différentes villes du sud Bechar, El Ménée, Ouargla, M'sila, Ain-Salah, Tougourt, El Oued, Biskra, Boussaada, Ain-Sefra, et Timimoun», a-t-il signalé.

«Notre offre promotionnelle avec des prix variant de 6.400 à 10.564 DA, la journée tout compris, vise en plus des particuliers, les tours opérateurs et agences de voyages, en charge de la

commercialisation et de la promotion de la destination Sud, sur le territoire national», a indiqué pour sa part la chargée de communication et de marketing du même groupe public.

«La commercialisation de nos produits touristiques dans le sud du pays, se fera à travers l'élaboration de conventions de partenariats entre les unités du groupe et les différents organismes de promotion de la destination saharienne, dans le respect des attributions de chacun et ce dans l'unique souci du développement de la destination Sahara en cette saison touristique hivernale», a expliquée Mme Lilia Mataï.

«Une campagne similaire est prévue pour les saisons estivales et climatiques», a-t-elle ajoutée.

OUARGLA:

Plus de 1.800 femmes ont bénéficié de microcrédits ces dix dernières années

Au moins 1.827 femmes ont bénéficié durant ces dix dernières années de micro-crédits dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) à Ouargla, a-t-on appris auprès des responsables de cet organisme.

Ce dispositif a suscité, depuis 2004, l'engouement des femmes au foyer qui représentent un taux de 64 % sur l'ensemble des bénéficiaires, a précisé à l'APS la chargée de la formation et de l'accompagnement au niveau de l'antenne locale de l'ANGEM, Djamilia Chebicheb.

Elle a souligné que cet engouement est justifié par les avantages et les facilités accordées par l'ANGEM au profit des porteurs de projets y compris cette catégorie. Il s'agit, en outre de plu-

sieurs femmes diplômées d'universités désirent investir dans certains créneaux économiques adaptés aux besoins du marché local, à l'instar de l'aquaculture et de l'industrie des cosmétiques à base des dattes et ses produits dérivés, a-t-elle ajouté.

Parmi ces porteuses de projets ayant déposées leurs dossiers au niveau de l'ANGEM à Ouargla, sept ont bénéficié de micro-crédits destinés notamment à l'équipement de cabinet d'avocats, de bureaux d'études et pharmacies, a-t-elle fait savoir.

La majorité des micro-projets ont été financés à la faveur d'un montant global estimé à plus de 125,5 millions de dinars, selon la même responsable, signalant que 20 autres projets sont en voie de financement. Pour sa part, le

coordinateur de l'ANGEM à Ouargla Djamel Gana, a affirmé que sur 750 dossiers de la formule de financement triangulaire (bénéficiaire-banque-agence) déposés au niveau du comité de wilaya, au moins 550 micro-projets ont été évalués par les banques.

Le nombre de micro-projets de la formule de financement triangulaire a atteint à ce jour les 200 projets, a ajouté M. Gana.

Généraliste près de 6.700 nouveaux emplois au profit de la main d'œuvre local notamment, ces projets se répartissent sur différents types d'activités, dont les services, l'informatique, les ateliers de couture, la mécanique, la soudure, la menuiserie de l'aluminium et autres, a-t-il fait savoir.

TISSEMSILT: La célébration du Mawlid Ennabaoui, une occasion pour la solidarité et l'entraide

La célébration du Mawlid Ennabaoui dans la wilaya de Tissemsilt est un événement religieux approprié pour la solidarité et l'entraide qui caractérise les populations locales.

La spécificité de la célébration de la naissance du prophète Mohamed (QSSSL) à Tissemsilt et ses agglomérations secondaires, à l'instar des villages «Meïda» et «Aïn El-Kerma» réside dans les actions de solidarité et d'entraide comme la distribution de repas aux pauvres et aux sans-abris, ainsi que des plats de couscous aux malades nécessitant de l'établissement hospitalier du chef-lieu de wilaya.

Mohamed, habitant de la ville de Tissemsilt, rappelle que «la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui dans la région constitue une occasion pour organiser des cérémonies dans un climat de solidarité. Les familles se font un devoir, en cette occasion religieuse, d'offrir les repas aux nécessiteux de la ville ou des environs».

Pour sa part, M. Benchohra a souligné que «de nombreux quartiers de la ville de Tissemsilt se transforment, à cette occasion, en lieux où sont préparés les repas à servir aux pauvres, aux nécessiteux et aux personnes sans abri».

Ces scènes témoignent de la générosité des enfants de la ville», a-t-il estimé.

La célébration du Mawlid Ennabaoui est également l'occasion pour les grandes familles, les notables et les chouyoukh de la ville de réconcilier les uns aux autres et régler les litiges entre époux,



entre proches ou entre les voisins, ce qui témoigne de l'esprit de solidarité entre les gens de la région.

Des traditions séculaires

Les familles de Tissemsilt prennent garde à bien se préparer à accueillir cette fête religieuse, par l'achat d'encens chez les herboristes que les femmes allument dans les différents coins de la maison familiale, durant la veille du Mawlid Ennabaoui, selon des traditions séculaires ainsi que l'achat de cadeaux aux enfants. D'autre part, la célébration du Mawlid, notamment dans les zones rurales, se caractérise par l'organisation d'activités religieuses très particulières, notamment la mise en place de «halqas» composées, dans leur majorité, d'apprenants du Saint Coran qui, déclament également des «madih». Dans les

mosquées, les fidèles célèbrent le Mawlid par la récitation du Coran et de «madih» glorifiant le prophète (QSSSL) dans des «halqas de dhikr», durant lesquelles ils relatent la «sira» du prophète et ses qualités que l'Imam inculque à l'assistance.

Des concours religieux sont également organisés et leurs lauréats, ainsi que les apprenants du saint Coran, sont récompensés, à l'initiative de la direction de wilaya des affaires religieuses et des waqfs. De nombreuses activités religieuses sont également organisées aux zaouias de «Sidi Ali El-Hadj» dans la région d'El-Mactaâ à Bordj Bounâama et «Sidi Ali Beljadarmi», dans la commune d'El-Ayoum, et «Sidi Ben Temra» à Tissemsilt, sous forme de «halqas» autour de la «sira» du prophète et la récitation collective du

saint Coran, ainsi que des chants religieux louant les qualités du Prophète.

Tous les foyers, dans les nombreux regroupements ruraux de la région de l'Ouarsensis, à l'instar des «Kedadra» à Sidi Slimane et «Metija» à Bordj Bounâama et «Beni Boudjemâa» à Boukaïd, célèbrent le Mawlid à travers des repas réunissant tous les membres de la même famille et la tenue des rencontres par les imams sur la vie du prophète suivies avec attention. Sur un autre plan, la wilaya de Tissemsilt, comme toutes les régions du pays, connaît un regain d'activité à l'approche de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

Tout se vend, tout s'achète.

La population locale se fait un devoir de célébrer avec faste la naissance du Prophète Mohamed(QSSSL).

TÉBESSA: Démantèlement d'un réseau international de contrebande de la devise

Un réseau international spécialisé dans la contrebande de la devise étrangère et nationale a été démantelé dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, samedi auprès de la cellule de la communication de la sûreté de wilaya.

La même source a indiqué que la brigade économique et financière de la police judiciaire avait ouvert une enquête approfondie sur des cas de fraude et d'utilisation de contrefaçteurs, et des infractions relatives à la réglementation des échanges et au transfert de capitaux, ainsi que d'évasion fiscale.

Deux personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées par les services sécuritaires, et trois véhicules saisis, a indiqué, la même source, soulignant que 95.000 euros et plus de 30 millions DA ont été également saisis. Deux usines de menuiserie et de plastique et quatre autres usines situées dans des wilayas limitrophes ont été également fermées dans le cadre de cette affaire, a ajouté la même source.

Deux ressortissants étrangers sont impliqués dans cette affaire, a ajouté la même source, ajoutant qu'un dossier pénal a été transmis à la justice et des mandats de dépôt ont été prononcés contre les trafiquants.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN: Près de 12.000 unités de produits pyrotechniques saisis à Skikda et Laghouat

Huit personnes ont été arrêtées et près de 12.000 unités de produits pyrotechniques ont été saisis par les éléments de la sûreté nationale au niveau des wilayas de Skikda et Laghouat, indique samedi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

À Skikda, les forces de police judiciaire ont interpellé cinq individus lors d'une opération au centre ville, et saisi 2378 unités de produits pyrotechniques, tandis que la police de Laghouat a interpellé trois personnes impliquées dans une affaire liée à la vente illicite de ce type de produits et récupéré 9.613 unités, note la même source.

Par ailleurs, les forces de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent ont interpellé deux personnes impliquées dans une affaire liée au trafic de drogue lors d'une opération de minutieusement menée et qui s'est soldée par la récupération plus de 7 kilogrammes de cannabis traité.

Dans la wilaya de Sétif, les éléments de la Sûreté nationale ont arrêté une personne et récupéré plus de 1 kilogramme de cannabis traité.

CHLEF: 2 morts dans un glissement de terrain

Deux personnes sont décédées dans un glissement de terrain survenu, samedi, dans la commune d'Aïn Mrane de la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

«L'accident est survenu à la mi-journée, au lieu dit «Aïn Kahla» de la commune d'Aïn Mrane, suite à des travaux de creusage d'une tranchée destinée à une conduite d'assainissement», a indiqué à l'APS, le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Mohamed Messaïdia.

Les deux victimes, âgées de 34 et 49 ans et originaires de la région, sont mortes emportées par le glissement de terrain, a-t-on ajouté de même source. L'intervention des unités de la Protection civile de Taougrit et Aïn Mrane a permis l'extraction des dépouilles des victimes, avant leur transfert vers la polyclinique d'Aïn Mrane, est-il précisé, par ailleurs.

APS

SÉTIF: Recrutement prochain de 20 nouveaux assistants dentistes

Les structures de santé de la wilaya de Sétif seront renforcées par 20 nouveaux postes réservés aux assistants dentistes, a-t-on appris samedi auprès de la directrice locale de la santé et de la population (DSP).

L'opération est inscrite dans le cadre des efforts visant l'amélioration des prestations de services du secteur de la santé publique et la prise en charge des malades, tout en contribuant à la réduction du déficit signalé en la matière, a précisé, Mme.

Dalila Ben El Mir. L'annonce du concours d'ouverture de



ces nouveaux postes d'emploi, a été faite la semaine dernière, a révélé la même responsable.

Le dépôt des dossiers des candidats désireux participer à ce concours

a été entamé le 5 novembre à l'institut national de formation supérieure paramédicale, a-t-elle fait savoir, soulignant que l'opération se poursuivra jusqu'au 25 novembre prochain en

attendant l'organisation du concours le 19 décembre prochain.

Le concours concerne tous les candidats ayant le niveau de troisième année (3) d'enseignement secondaire, selon la même source. A signaler que plusieurs opérations visant l'amélioration et la promotion des services sanitaires dont l'acquisition d'équipements médicaux nécessaires pour une meilleure prise en charge des patients, la création de nouveaux services médicaux et le renforcement de l'encadrement médical figurent également dans le même cadre.

VENEZUELA:

Un mort et 19 blessés dans une bousculade avant un concert de rap

Une jeune fille est morte et 19 personnes ont été blessées dans une bousculade survenue samedi avant un concert de rap qui devait avoir lieu dans un parc de Caracas, ont indiqué les services de secours vénézuéliens.

Dès les premières heures de la matinée, plusieurs centaines de spectateurs s'étaient massées devant les portes du Parque del Este, un immense espace vert du centre de la capitale vénézuélienne, pour assister au concert gratuit du rappeur local Neutro Shorty.

Mais soudainement la foule a tenté d'entrer de force, certaines personnes «escaladant les grilles qui entourent le périmètre» où le concert était prévu, a précisé Miguel Balza, coordinateur de la Protection civile pour la zone métropolitaine de Caracas. Les grilles ont alors «cédé, ce qui a provoqué une bousculade», a-t-il ajouté.

Dans le mouvement de foule, une jeune fille est restée coincée sous les grilles, «les gens lui sont passés dessus», et elle a succombé, a précisé M. Balza, selon lequel la victime n'avait aucun document d'identité sur elle. Des 19 personnes blessées dans la bousculade, 14 ont été hospitalisées, a déclaré un responsable des pompiers de Caracas sous couvert de l'anonymat.

Le concert a été annulé par les organisateurs.

INCENDIES EN AUSTRALIE:

Les pompiers redoutent une aggravation de la situation



Les pompiers australiens se préparaient dimanche à une aggravation, en milieu de semaine, des feux de brousse d'une rare intensité qui ont déjà fait trois morts sur la côte est du pays.

Plus de 100 incendies étaient toujours actifs dimanche dans les Etats de Nouvelles-Galles du Sud et du Queensland (nord-est) et certains n'étaient toujours pas maîtrisés.

Une baisse des températures dans la nuit a cependant offert une journée de répit aux pompiers et à la population.

Dans les prochains jours, en raison de mauvaises conditions météorologiques, ces incendies devraient s'étendre au sein de ces deux Etats, y compris aux alentours de Sydney, et affecter l'Etat d'Australie-Occidentale (ouest).

Depuis vendredi, trois personnes sont décédées et 150 habitations ont été détruites alors que cinq personnes portées disparues ont été retrouvées. Cependant, en raison de la nature imprévisible de ces incendies, les autorités n'excluent pas la possibilité que de nouvelles personnes soient portées disparues, a déclaré Greg Allan, porte-parole des pompiers en charge des incendies dans les zones rurales de Nouvelles-Galles du Sud. Des températures élevées, un faible taux d'humidité et de forts vents sont attendus en milieu de semaine ce qui devrait contribuer à attiser les feux qui ne pourront pas être maîtrisés d'ici là, ont indiqué les autorités.

Ross Bradstock, du centre en charge de la gestion environnementale des feux de brousse au sein de l'Université de Wollongong, a décrit la situation comme «sans précédent» car les régions actuellement touchées n'ont que rarement, sinon jamais, connu de tels incendies.

«Malheureusement, étant donné les prévisions météorologiques pour la semaine à venir, la crise pourrait s'aggraver et s'étendre vers le sud dans des zones prêtes à brûler en raison d'une intense sécheresse», a-t-il déclaré.

FRANCE:

Grande marche contre l'islamophobie à Paris

Une marche contre l'islamophobie visant à dénoncer les actes antimusulmans a démarré hier à Paris en milieu de journée.

La manifestation, à l'appel de plusieurs personnalités et organisations comme le NPA ou encore le Collectif contre l'islamophobie en France, doit démarrer à 12H00 GMT de la Gare du Nord en direction de la Place de la Nation.

Un appel a aussi été lancé pour une manifestation à Toulouse.

L'appel à manifester a été lancé le 1er novembre dans le quotidien «Libération» quelques jours après une attaque contre une mosquée de Bayonne (sud-ouest) revendiquée par un ancien militant d'extrême droite de 84 ans et qui a fait deux blessés graves.

Le message initial était de dire «STOP à l'islamophobie», à la «stigmatisation grandissante» des musulmans, victimes de «discriminations» et d'«agressions» dont «l'attentat contre la mosquée de Bayonne (...) est la manifestation la plus récente».

La France est le pays d'Europe occidentale, qui a la plus importante communauté musulmane (7,5% de la population).

«Il y a une volonté de saboter la manifestation, évidemment», a



estimé Madjid Messaoudene, conseiller municipal de gauche de la ville de Saint-Denis (région parisienne) et l'un des initiateurs de l'appel.

Il pense «qu'il y aura beaucoup de monde» à cette «marche progressiste», car «il y a un contexte où les gens ont besoin de dire ça suffit».

De nombreuses personnalités, notamment politiques, doivent parti-

ciper à la manifestation, comme Jean-Luc Mélenchon.

«J'observe qu'en partant d'un désaccord sur un mot, certains refusent en réalité aux musulmans le droit d'être défendus par des gens qui ne sont pas musulmans et qui veulent faire cesser l'ambiance actuelle contre eux», a estimé le chef de file de la gauche radicale française.

CYCLONE BULBUL:

2 millions d'évacués au Bangladesh, deux victimes en Inde

Le cyclone Bulbul a atteint samedi l'Inde et le sud du Bangladesh, faisant deux premières victimes et provoquant l'évacuation de plus de deux millions de personnes, essentiellement au Bangladesh.

Le cyclone, accompagné de vents pouvant atteindre 120 km/h, a «baissé d'intensité» et a «commencé à traverser» le Bengale-occidental, en Inde, et la côte de Khulna, au Bangladesh, aux environs de 15H00 GMT, ont indiqué dans un bulletin spécial les services météorologiques à Dacca.

«Il devrait prendre la direction du nord-est» et «diminuer graduellement d'intensité», a-t-on indiqué de même source.

«2,028 millions» de personnes ont été évacués et installés dans plus de 5.500 abris spéciaux, a indiqué le secrétaire bangladais pour les situations de



crise, Shah Kamal. Il n'y a pas de victimes signalées pour l'instant, a-t-il ajouté, réfutant les informations de presse locales selon lesquelles des dizaines de pêcheurs étaient portés disparus sur les côtes méridionales du pays.

Côté indien, plus de soixante mille personnes ont été évacuées.

Les aéroports et les ports

ont été fermés. Une personne a été tuée par la chute d'un arbre déraciné, à Calcutta, et un autre par la chute d'un mur dans l'Etat indien d'Odisha, ont indiqué les autorités.

Les premières victimes ont été enregistrées avant que le cyclone ne gagne toute sa puissance.

Des militaires bangladais ont été dépêchés dans

des villages et quelque 55.000 volontaires ont fait du porte à porte, appelant les habitants par haut-parleurs à s'enfuir, certains villages étant en dessous du niveau de la mer.

Mille cinq cents touristes environ sont restés bloqués sur l'île de Saint Martin, dans la baie du Bengale, les services maritimes ayant été interrompus par les intempéries.

L'état d'alerte maximale a été décrété pour les deux principaux ports bangladais, Mongla et Chittagong. Les vols vers Chittagong ont été interrompus.

En Inde, les vols depuis et en direction de Calcutta ont été suspendus pour douze heures en raison du cyclone.

Selon les services météorologiques bangladais, le cyclone doit s'accompagner de vagues de deux mètres de haut.

INDONÉSIE:

Le volcan du mont Merapi entre en éruption

Le volcan du mont Merapi, dans le centre de Java en Indonésie, a commencé samedi à cracher des cendres volcaniques sur plusieurs villages situés sur ses pentes.

«L'éruption a eu lieu samedi matin à 6h21 min, en atteignant 1.500 mètres d'altitude pour une durée d'environ 160 secondes», a déclaré le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes naturelles, Agus Wibowo.

Certains villages indonésiens relevant des régions de Boyolali et de Magelang dans le centre de Java ont subi une légère pluie de cendres, ce qui a poussé des villageois à quitter leurs maisons, relève le responsable

indonésien, ajoutant, toutefois, qu'aucune observation de cendres volcaniques n'a été signalée à Yogyakarta. M. Wibowo a, de même, conseillé les résidents de porter des masques pour le visage, en dehors de leurs maisons pour se protéger contre les émissions de gaz d'origine volcanique.

Il a, aussi, appelé les habitants et les touristes à rester à l'écart des zones situées dans un rayon de 3 km du sommet de Merapi afin d'éviter d'éventuels risques.

La dernière grosse éruption du volcan Merapi en 2010 avait fait plus de 300 morts et provoqué l'évacuation de quelque 280 000 personnes.



L'éruption la plus importante en 1930 avait tué 1300 personnes.

DIABÈTE: Les maisons du diabète à Alger pâtissent d'insuffisances en moyens humains et matériels

Les établissements de santé de proximité spécialisés dans la prise en charge du diabète à Alger, communément appelés «Maisons du diabète», pâtissent de nombre d'insuffisances en termes d'encadrement médical et de moyens de travail, impactant négativement le niveau de prise en charge des patients, a affirmé, samedi à Alger, le président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhadda.

S'exprimant en marge d'une journée de sensibilisation organisée au Jardin d'essai d'El Hamma (Alger), en coordination avec «le groupe Saïdal», M. Ouhadda a mis l'accent sur «le décalage», en matière de moyens entre les Maisons du diabète dans la capitale (El Annasser dans la commune de Belouizdad qui enregistre une «affluence importante», Sidi M'barek dans la commune d'El-Harrach, et d'autres à Bouzareah, à Staoueli et Bab El Oued), pour la prise en charge des malades que ce soit en termes d'encadrement médical et paramédical ou pour les moyens de travail nécessaires à la bonne prise en charge des malades.

Faisant état, à ce propos, de l'existence d'une «pression» sur le centre d'El Annasser, (ex Ruisseau) dans la commune de Belouizdad qui enregistre une «affluence importante», M. Ouhadda a indiqué que les autres Maisons du diabète, notamment celles de Sidi M'barek à El Harrache, faisaient face à des difficultés pour la réception des malades. Il a appelé, dans ce cadre, à affecter des nouveaux médecins au niveau de ces centres pour remplacer leurs confrères admis en retraite et à renforcer le corps paramédical avec de nouveaux éléments pour prendre en charge les malades qui affluent «en nombre important» sur ces établissements spécialisés.

Soulignant que cette journée de sensibilisation était une aubaine pour «rappeler les gens de l'importance du dépistage précoce de la maladie», M. Ouhadda a appelé le public à «la vigilance» quant à la qualité des glucomètres commercialisés actuellement en Algérie. «Des glucomètres ne répondant pas aux normes internationales sont vendus en Algérie avec l'autorisation du



ministère de la santé», a-t-il mis en garde, précisant que ces appareils donnent «de fausses résultats» aux utilisateurs qu'il a appelé à se rapprocher des spécialistes pour se rassurer de l'efficacité du glucomètre.

Il a démenti, dans ce sens, l'existence d'une «pénurie» de médicaments pour diabétiques, notamment de type 2. De son côté, le Directeur commercial du Groupe Saïdal, Youcef Ouakli, a fait savoir que parmi les objectifs de la participation à cette journée de sensibilisation est d'attirer l'attention sur les incidences sanitaires et financières de cette maladie silencieuse, en faisant référence aux maladies liées au diabète touchant aux reins, aux yeux, le cœur et les membres inférieurs. Il a révélé, dans ce sens, que le Groupe Saïdal, qui est chargé de la fourniture des médicaments au profit des diabétiques de type 2, lancera d'ici 2020-20200 plusieurs autres combinaisons de médicaments,

notamment sous forme de parfums ou de stylo cartouche.

L'espace réservé aux visiteurs du Jardin d'El Hamma a connu une grande affluence des familles, où il a été procédé à l'aménagement de plusieurs ateliers, notamment des ateliers dédiés aux test de glycémie et d'hypertension.

Pour sa part, le Dr Khelifaoui Faïza, médecin généraliste à l'EPSP d'El Annasser a fait savoir que les précédentes campagnes de sensibilisation avaient permis «le dépistage de nouveaux cas qui ignoraient être atteints de diabète».

Se référant aux chiffres de l'Organisation mondiale de Santé (OMS), Dr.

Khelifaoui a fait savoir que 14% des algériens étaient atteints de diabète, estimant qu'il s'agit d'un «indicateur inquiétant» nécessitant davantage d'attention afin d'inculquer aux citoyens les méthodes appropriées de la nutrition.

VENEZUELA: Le système de santé est «au bord de l'effondrement», avertit l'ONU

Le système de santé du Venezuela, qui traverse la pire crise économique de son histoire récente, est au «bord de l'effondrement», a averti mercredi le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires à la fin d'une visite à Caracas.

«J'ai vu moi-même comment le système de santé est au bord de l'effondrement».

De nombreux hôpitaux sont dépourvus des réseaux de distribution d'eau et d'électricité les plus élémentaires», a écrit Mark Lowcock dans un communiqué. Dans un hôpital de Caracas, il a observé que «certains patients déjà dans un état critique risquent de perdre la vie en raison d'infections contractées à l'hôpital, car les tâches de nettoyage et de désinfection les plus élémentaires ne peuvent y être réalisées». Le Venezuela, pays qui possède les réserves de pétrole les plus importantes au monde, traverse une très grave crise économique et sociale.

Le PIB s'est contracté de moitié depuis que le président socialiste Nicolas Maduro a succédé à Hugo Chavez en 2013. L'hyperinflation devrait atteindre 200.000% cette année, selon le FMI.

Et le pays est touché par une grave pénurie de médicaments, notamment ceux destinés aux patients atteints de maladies chroniques.

Nicolas Maduro attribue la crise aux sanctions imposées par les Etats-Unis, fervents soutiens de l'opposant Juan Guaido, pour faire pression sur lui et, in fine, l'évincer.

Juan Guaido, qui préside l'Assemblée nationale, est reconnu comme président par intérim du Venezuela par une cinquantaine de pays.

ETATS-UNIS: Les autorités sanitaires annoncent que l'acétate de vitamine E est la cause des maladies pulmonaires des vapoteurs

Les autorités de santé américaines ont annoncé vendredi avoir très probablement percé le mystère des maladies pulmonaires qui ont touché plus de 2.000 vapoteurs américains et causé 39 décès: une huile de vitamine E apparemment ajoutée dans des recharges au cannabis vendues sur le marché noir. Les enquêteurs avaient déjà pointé du doigt cette huile comme responsable possible de cette épidémie, mais sont confortés dans leurs certitudes par sa découverte chez 29 patients dont les fluides pulmonaires ont été analysés par les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

«Ces analyses apportent la preuve directe que l'acétate de vitamine E est le principal responsable de lésions dans les poumons», a assuré Anne Schuchat, directrice adjointe des CDC. L'acétate est le nom chimique de la molécule. Elle a précisé qu'«aucune autre toxine potentielle n'avait pour l'instant été détectée dans les analyses».

La vitamine E est normalement inoffensive

Elle s'achète sous forme de gélule à avaler ou d'huile à appliquer sur la peau, mais elle est nocive une fois inhalée ou chauffée. Ces découvertes interviennent quelques heures après l'annonce par le président américain Donald Trump de sa volonté de faire passer l'âge minimum pour acheter des cigarettes électroniques aux Etats-Unis de 18 à 21 ans. Sa déclaration s'inscrit dans un plan plus vaste pour réduire le vapotage chez les jeunes, qui sera dévoilé «la semaine prochaine». «Nous allons annoncer une initiative très importante sur le vapotage. Nous devons particulièrement prendre soin de nos enfants, donc nous allons avoir une limite d'âge de 21 ans environ», a déclaré le milliardaire à des journalistes. Mais il a dans le même temps fait part de ses inquiétudes sur l'impact que pourraient avoir des restrictions trop lourdes sur l'avenir de cette industrie naissante. Son administration pourrait ainsi revenir sur son projet d'interdire purement et simplement les cigarettes électroniques aromatisées, annoncé en septembre. «Nous devons veiller sur de nombreuses personnes, y compris les emplois», a souligné le milliardaire new-yorkais. «C'est devenu une grande industrie, nous allons nous en occuper».

APS

CHINE: Mise en garde contre «un usage non réglementé» de la médecine traditionnelle chinoise

La médecine traditionnelle chinoise doit être encadrée et soumise aux mêmes critères d'exigence que la médecine conventionnelle, ont mis en garde jeudi les académies européennes de science et de médecine.

«Les académies mettent en garde contre un usage non réglementé de la médecine traditionnelle chinoise», ont indiqué dans un communiqué ces deux instances, l'EASAC et la FEAM, qui regroupent les académies des sciences et de médecine des pays européens.

Elle demandent «une révision du cadre de régulation européen pour s'assurer que la médecine traditionnelle chinoise est traitée selon les mêmes standards de preuve que la médecine

conventionnelle». Cette prise de position est une réaction à la création d'un chapitre sur la médecine chinoise dans la dernière Classification internationale des maladies, document de référence périodiquement actualisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«Le fait que l'OMS ait inclus un chapitre sur la médecine traditionnelle chinoise ne veut pas dire qu'on peut automatiquement l'utiliser sans preuve solide de sa sûreté», a estimé le professeur suédois Dan Larhammar, président du groupe d'expert des académies européennes.

«Certains médicaments traditionnels chinois peuvent avoir de sérieux effets secondaires et interagir avec d'autres

traitements», a renchéri un autre expert, le Pr Jos van der Meer, ancien président de l'EASAC.

«Certains patients peuvent courir le risque que leur maladie grave soit traitée inefficacement et que le recours à la médecine conventionnelle soit retardé», a-t-il poursuivi.

«Il y a des exemples de médecines traditionnelles chinoises qui ont prouvé, à travers des essais cliniques rigoureux, qu'elles pouvaient avoir des effets bénéfiques, par exemple le traitement à l'artémisine contre le paludisme», a rappelé le Pr Larhammar.

«D'autres effets bénéfiques restent peut-être à découvrir, mais cela ne veut en aucun cas dire que toute affirmation

peut être acceptée sans regard critique», a-t-il ajouté. La pharmacologie chinoise Tu Youyou avait reçu en 2015 le prix Nobel de médecine pour avoir extrait d'une plante citée par la médecine traditionnelle la principale molécule utilisée aujourd'hui contre le paludisme, l'artémisine.

La classification internationale des maladies de l'OMS fournit un langage commun grâce auquel les professionnels de la santé peuvent échanger des informations sanitaires partout dans le monde.

La nouvelle classification, appelée CIP-11, a été publiée en 2018 puis officiellement adoptée en mai dernier.

Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2022.

5 indices pour repérer un régime cangereux



«Atkins», «Hollywood», «Mayo». Pas toujours facile de s'y retrouver au milieu de la jungle des régimes ! Souvent inefficaces pour perdre du poids, certains présentent carrément des risques pour la santé... Comment reconnaître ces régimes dangereux ? On vous donne 5 indices pour les débusquer.

Il est hypocalorique

«Jour n°1, menu du petit déjeuner n°1: 50g de pain, 10g de beurre, 1 cuillère à café de confiture...» Poussée par les conseils avisés de vos proches, vous êtes décidée : pour perdre ces 5 kilos décidément bien accrochés, ce sera un régime hypocalorique.

Sur le papier, le principe de base des régimes hypocaloriques semble tout à fait logique : pour maigrir, il suffit de manger moins. En clair, pour perdre quelques kilos, on réduit les portions et on diminue ainsi le nombre de calories ingérées dans la journée. Généralement organisés en «phases» qui peuvent durer plusieurs mois (voire plusieurs années), ces «programmes minceur» promettent une perte de poids facile et durable. Ici, pas de risque de déficit alimentaire : on mange de tout. Le problème, ce sont les quantités.

«Or une femme de taille moyenne (cm 165 environ), on considère qu'il faut entre 2 000 et 2 200 kcal par jour pour que l'organisme fonctionne correctement», explique Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Or, la plupart des régimes «hypo» restreignent la prise alimentaire à 1 400, voire 1 200 kcal par jour. «Mention spéciale pour le régime «Cohen», qui comprend une phase «booster» à 900 kcal par jour...»

La suite est facile à imaginer. Puisqu'il n'a pas sa ration quotidienne de nutriments, l'organisme en redemande : il a faim. «D'abord, cela va se traduire par une très grande fatigue, du fait de l'affaiblissement des muscles», analyse Eugénie Auvinet. Les petits efforts du quotidien deviennent difficiles, et l'irritabilité s'installe. A plus long terme, cette faim permanente peut engendrer des compulsions alimentaires.»

Il se concentre sur un seul aliment

Pour perdre vos cinq petits kilos en trois jours, vous avez fait votre choix : ce sera le régime «ananas». Une perte de poids importante, rapide, facile... Le régime semble alléchant. En

plus, vous raffolez des fruits. Vous en êtes sûre, c'est ce régime là qu'il vous faut !

Mais vous avez tout faux. «Pour bien fonctionner, notre organisme a besoin de différents éléments», explique Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Un équilibre doit exister entre les macronutriments (les lipides, les glucides et les protéines), les vitamines, les minéraux et les fibres.»

Problème : le principe des régimes «champignon», «ananas» ou encore «Hollywood» (à base de fruits tropicaux) c'est justement de ne consommer qu'un seul aliment — ou presque — en excluant tous les autres. Or, on s'en doute : l'aliment «miracle» qui concentre tous les nutriments essentiels n'a pas encore été inventé. Ainsi, rapidement, l'organisme se retrouve en situation de déficit alimentaire.

«Les conséquences diffèrent suivant le type de déficit que l'on présente», explique Eugénie Auvinet. Par exemple, sur le long terme, le régime «ananas» conduit invariablement à un manque de lipides.»

Un manque de lipides qui se traduit par une très grande fatigue d'abord, puis par des crampes et, enfin, par une peau de plus en plus parcheminée. Le déficit en protéines n'est guère plus réjouissant. Au mieux : faiblesse musculaire, fatigue, affaiblissement du système immunitaire, troubles de la cicatrisation... Enfin, se priver de glucides conduit à des malaises, une perte musculaire, des tremblements, des troubles du comportement... La totale !

Il exclut toute une famille d'aliments

On les appelle les régimes «d'exclusion». Le principe ? Supprimer purement et simplement une famille d'aliments et ses repas. Dans le régime «Atkins», par exemple, ce sont les glucides qui disparaissent : adieu le pain, les fruits, les céréales, les pâtes, le riz... Le régime «Mayo» va encore plus loin et interdit carrément les glucides, les laitages et les lipides.

La promesse ? Une perte de poids ultra rapide et spectaculaire : moins de 4 kilos par semaine, en moyenne ! Voilà qui fait rêver. Sauf que les régimes d'exclusion («Atkins», «Scarsdale», «Mayo», «Miami», «Paléolithique») présentent un véritable risque pour votre santé.

«Si vous suivez ces régimes pendant une

courte période, c'est-à-dire moins d'une semaine, et que vous ne cherchez pas à perdre plus de 3 kilos, le risque est minime, tempère tout de même Eugénie Auvinet. Par contre, sur le long terme, de vrais problèmes de santé apparaissent : on commence à être en déficit de certains vitamines et minéraux.»

Or, les vitamines et les minéraux sont comparables à des «petites clés» qui interviennent dans la plupart des processus de notre organisme : en clair, on a besoin d'eux pour digérer, pour respirer, pour assimiler... Pour vivre, en fait !

Organisé sur 14 jours, le régime Scarsdale interdit quasiment tous les laitages. Mauvaise idée : deux semaines sans laitages, c'est la garantie de voir diminuer peu à peu son taux de vitamine B (essentielle au fonctionnement des cellules, à la fabrication des globules rouges, à la bonne marche du système nerveux...), de vitamine A (qui joue un rôle très important pour la vision) et de vitamine C (notamment impliquée dans le système immunitaire). Est-ce que votre bikini taille S en vaut vraiment la peine ?

Il est très rapide

Cet été, vous avez réservé vos vacances aux Maldives. Avons les plages de sable blanc, les cocotiers, et... le bikini ! Sauf qu'avec les cinq kilos que vous avez pris cet hiver, impossible d'enfiler ce dernier. Trop tard pour prendre rendez-vous avec un diététicien : le décollage est prévu pour la semaine prochaine. Tant pis, vous optez pour un régime «express».

Régimes «Tahiti», «Natman»... Tous nous font miroiter le même rêve : perdre 2, 3, voire 4 kilos en moins d'une semaine, tout chrono. Une illusion, bien sûr, qui peut tout de même avoir des répercussions bien réelles sur la santé.

«En moyenne, chez une femme non ménopausée et sans problèmes hormonaux, il faut un mois pour perdre 5 kilos de gras», explique Eugénie Auvinet. Si les régimes «express» ne sont pas dangereux à proprement parler sur le court terme, ils ne permettent pas de perdre de la graisse, mais plutôt de l'eau et... du muscle. En effet : en quelques jours seulement, l'organisme n'a pas le temps d'aller puiser son énergie dans nos réserves de gras... et ce sont nos muscles qui trinquent. «Par ailleurs, le plus souvent, ces régimes ne comportent pas de phase de sta-

bilisation parce que celles-ci durent en moyenne plusieurs semaines, ajoute le spécialiste. Du coup, les kilos reviennent en force assez rapidement. Cet effet yo-yo peut avoir un impact très négatif sur notre moral et notre estime de nous-même.»

Au final, au prix d'une diète sévère, vous avez bien perdu vos quatre kilos en quatre jours (ne vous réjouissez pas trop vite : ils seront de retour avant la fin du mois), mais vous êtes d'une humeur massacrante et le moindre effort vous vide de votre énergie... Bonjour les vacances !

Il est (trop) riche en protéines

V viande rouge, viande blanche, œufs, poisson, surimi, jambon... Pour perdre un peu de poids avant l'épreuve du maillot, vous avez tout misé sur un régime hyperprotéiné. L'idée ? Maigrir sur le long terme et sans faim, en privilégiant les protéines au détriment des glucides et des lipides.

C'est dans cette catégorie que se classe les régimes «Fricke» et «Thonon», mais aussi toute une kyrielle de régimes à base de substituts alimentaires hyperprotéinés. La perte de poids se fait sur plusieurs mois, avec une solide phase de stabilisation à la fin. Sauf qu'une alimentation trop riche en protéines risque de vous faire plus de mal que de bien. «Sur le court terme, on observe d'abord un phénomène classique de déficit en vitamines et minéraux», analyse Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Le premier élément qui vient à manquer à l'organisme est la vitamine C : la fatigue apparaît, le teint devient terne et, surtout, le système immunitaire est affaibli.»

Les choses se corsent sur le long terme. Au bout de quelques semaines, l'excès de protéines se fait sentir au niveau des reins, dont le rôle est justement de filtrer ces grosses molécules : sur sollicités, ils perdent en efficacité et tentent à diminuer les déchets de l'organisme. Par ailleurs, les régimes hyperprotéinés étant peu généreux en fibres, des troubles intestinaux ne tardent pas à apparaître et, parmi eux, la constipation.

En résumé, on évite les hyperprotéinés au long cours sans avis médical. Surtout, on fuit les régimes à base de sachets...

ALIMENTATION : Les protéines doivent être consommées aussi au petit- déjeuner

Pour développer une bonne densité musculaire, il serait préférable de mieux répartir sa consommation de protéines au cours de la journée et de ne pas oublier d'en manger au petit-déjeuner, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Favoriser la consommation de protéines au petit-déjeuner permettrait d'obtenir une meilleure densité musculaire, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Nutrition*.

Pourtant, les occidentaux ont généralement tendance à consommer au petit-déjeuner des sucrés rapides, une salade ou un sandwich au déjeuner et faire un repas copieux à base de protéines pour le dîner.

Les protéines doivent être consommées tout au long de la journée. Les chercheurs de l'Université du Texas ont mené des expériences nutritionnelles sur des sujets en bonne santé et au poids normal. Les volontaires ont suivi plusieurs régimes alimentaires qui répartissaient de façons différentes au cours de la journée la même quantité de protéines. Les scientifiques ont constaté que la synthèse musculaire était 23% plus importante chez les participants qui consommaient des quantités de protéines réparties tout au long de la journée par rapport à ceux qui les mangeaient au dîner. « Ainsi, nous ne prenons pas assez de protéines pour construire efficacement du muscle pendant la journée, et en consommons plus qu'il nous en faut pour la nuit. La plupart de cet excès est oxydé et pourrait finir en gras ou en glucoses explique Doug Paddon-Jones professeur en nutrition et en métabolisme, auteur principal de l'étude. « Pour le petit-déjeuner, envisagez de remplacer certains glucides, particulièrement les sucres rapides, par des protéines de haute qualité » explique l'auteur principal de l'étude, Doug Paddon-Jones.

« Préférez un œuf, un verre de lait, un yaourt ou ajoutez une poignée de noix pour vous rapprocher de 30 grammes de protéines, faites la même chose pour atteindre ces 30 grammes au déjeuner, puis modé-

rez la quantité de protéines au dîner. Suivez ces conseils et, au fil de la journée, vous aurez plus de chance de beaucoup plus synthétiser des protéines musculaires. » Cette nouvelle étude confirme les recommandations de la nutritionnelle réalisée par les chercheurs de l'université du Missouri-Columbia (États-Unis) en novembre 2013, qui révélait qu'un petit-déjeuner riche en protéines contribue à freiner l'appétit tout au long de la matinée. Et qu'il est essentiel pour maîtriser sa faim et son poids de rééquilibrer la répartition de la consommation des protéines aux différents repas. « Les Américains, comme les Français consomment suffisamment de protéines, mais finalement trop peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner », expliquait Heather Leidy, professeur spécialisée dans la régulation de l'appétit.

Régimes hyperprotéinés : Ils augmentent le risque de calculs rénaux

Suivre un régime hyperprotéiné permet sans doute de perdre du poids rapidement. Mais à long terme, ce type de régime augmente le risque de maladie des reins.

Vous avez pris 3 ou 4 kilos pendant les fêtes de fin d'année et vous avez choisi de vous en débarrasser rapidement en suivant un régime riche en protéines ? Avant de vous lancer dans ce type de régime, sachez qu'une étude récente montre qu'il augmente le risque de maladie des reins, ainsi que le risque de calculs rénaux.

Selon les chercheurs de l'Université de Grenade, en Espagne, qui ont mené une étude sur les régimes hyperprotéinés, ces derniers augmentent le taux de calcium présents dans les urines et réduisent le taux de citrate de potassium (également présent dans les urines), qui empêche normalement la formation de calculs rénaux (de petits cailloux de taille variable qui se forment dans



les reins et qui peuvent provoquer des coliques néphrétiques).

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs espagnols ont

mis une dizaine de rats à la diète hyperprotéinée (leur alimentation contenait au moins 43% de protéines) pendant trois mois. Un

groupe de contrôle était composé de rats continuant à s'alimenter de façon normale. Au cours de l'expérience, les rats « au régime » ont perdu 10% de leur poids. Mais leur taux de citrate de potassium a baissé de 88% et le pH de leur urine était 15% plus acide que la normale, « ce qui augmente considérablement le risque de calculs rénaux » a expliqué le Dr Virginia Aparicio, qui a dirigé cette étude.

En conclusion, les chercheurs laissent entendre qu'aucun régime hyperprotéiné ne devrait être suivi sans surveillance médicale. Et ils estiment qu'ajouter des fruits et légumes à un régime riche en protéines serait une façon simple de rééquilibrer le pH des urines et de ne pas fatiguer les reins.

Quand l'émotion nous pousse à manger

On se console en mangeant, mais mal. Une récente étude révèle que les femmes présentant des symptômes dépressifs optent pour des aliments dits de « snacking », riches en calories, gras et sucrés.

C'est une loi de la nature (ou presque) : quand on ne va pas bien, on mange. Mais le plus fréquemment dans cette histoire c'est qu'on mange tout et

n'importe quoi (enfin surtout n'importe quoi) et qu'on se tourne plus facilement vers la tablette de chocoplainé que vers la jardinière de légumes...

La dernière étude, publiée dans le *Journal of Nutrition* et menée sur 30 240 adultes ayant répondu à au moins six enquêtes alimentaires, révèle que les femmes présen-

tent plus attirées par les aliments dits de « snacking », riches en calories, gras et sucrés. On ne vous fait pas de dessin : pâtisseries, chocolat, biscuits, gâteaux... Autant d'aliments qui ne se mangent pas forcément à table et mauvais pour notre ligne et notre santé.

Un résultat qui vaut pour les femmes mais pas pour les hommes...

Parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, même face aux émotions la parité n'est conducte au surpoids et à l'obésité.

Alors pour digérer le choc émotionnel, on préférera une sortie entre copines ou une bonne séance de sport pour évacuer notre colère par un effort sain plutôt que par une orgie de tartines au Nutella.

l'American Journal of Clinical Nutrition, cette suralimentation sous le coup de l'émotion conduit au surpoids et à l'obésité.

Alors pour digérer le choc émotionnel, on préférera une sortie entre copines ou une bonne séance de sport pour évacuer notre colère par un effort sain plutôt que par une orgie de tartines au Nutella.

S'AMUSER EN FAISANT DU SPORT : La clef pour manger plus sain

Pratiquer un exercice physique mais en s'amusant évite la compensation alimentaire par la suite. C'est la conclusion d'une étude franco-américaine, basée sur trois tests, publiée début juin dans la revue *Marketing Letters*.

Faire du sport nous demande parfois une bonne dose de motivation. Avoir un(e) camarade qui nous oblige à aller à la salle de sport quand on est devant son écran d'ordi, écouter des chansons entraînantes ou encore courir dans un environnement qu'on aime par exemple. Mais selon une étude publiée dans la revue *Marketing Letters*, en plus de nous booster, le plaisir nous empêche-rat d'être tentés par le grignotage et nous ferait manger plus sain par la suite.

Pour vérifier l'hypothèse qu'on

mange moins et mieux si on prend du plaisir en faisant du sport, des chercheurs ont réalisé 3 études. Dans la première, 56 femmes, séparées en deux groupes ont été testées. Le premier groupe devait marcher plus d'un kilomètre et l'activité devait être perçue comme une activité physique. Dans l'autre groupe, les femmes marchaient mais pour tester un nouveau lecteur MP3. Suite au déjeuner qui leur a été servi ensuite, les chercheurs ont constaté que les participantes qui s'étaient concentrées sur l'exercice physique s'étaient servies 42% de plus de crème que les autres.

Manger moins et mieux

La seconde étude s'est aussi basée sur deux groupes, avec

une minorité de personnes en surpoids. Le premier groupe a fait la même marche (plus d'un kilomètre), le deuxième aussi mais pour visiter le campus de l'université Cornell (États-Unis). À la fin du parcours, les participants pouvaient manger autant de bonbons au chocolat qu'ils voulaient. Encore une fois, les participants mis dans des conditions d'exercice physique se sont servis deux fois plus que les autres.

Dans un troisième menu, 231 coureurs ont été interrogés à la fin d'un marathon. Les coureurs avaient parcouru entre 5 et 10 km. Les chercheurs leur ont demandé s'ils avaient pris du plaisir et leur ont proposé une barre de chocolat ou une bar de céréales. Les participants qui

avaient déclaré ne pas s'être amusés ont opté pour le chocolat.

Même si dans tous les cas, le sport fait souffrir, rien de mieux que d'y mêler du plaisir pour tenir le choc, et éviter les sucres en rentrant. Carolina Werle, professeure en marketing à Grenoble Ecole de Management et co-auteur de l'étude constate que ces trois études montrent bien que « ceux qui s'amusaient pendant une activité physique mangent moins ou de façon plus saine que les autres ». Et pour se distraire en faisant du sport, rien de plus simple : écouter de la musique pendant une marche rapide, regarder la télévision sur le tapis de course, lire un magazine sur le vélo elliptique ou courir et observer le paysage.

GUINÉE-BISSAU: La Cédéao dépêche une délégation de chefs d'Etat samedi et renforce l'Ecomib

Une délégation de chefs d'Etat sera dépêchée samedi prochain par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avant la présidentielle du 24 novembre en Guinée-Bissau, théâtre d'une nouvelle crise politique et institutionnelle qui fait, à ses voisins africains, une complication de la situation du pays, a affirmé la Cédéao.

Toutefois, l'issue de la crise actuelle semble largement entre les mains du président bissau-guinéen, José Mario Vaz, au moment où la force ouest-africaine «Ecomib» est renforcée dans le pays.

Médiatrice historique en Guinée-Bissau, la Cédéao a publié un communiqué faisant état de l'envoi «dans les prochains jours» à Bissau, d'une Mission de l'Organisation dirigée par le président de la conférence (le Nigérien Mahamadou Issoufou) et composée des chefs d'Etat de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée et du Nigéria, «pour transmettre au président Vaz les décisions de la Conférence».

Elle sera précédée d'une mission des chefs d'Etat-major de la Cédéao.

L'Organisation sous régionale, a aussi annoncé le renforcement de sa force déployée en Guinée-Bissau depuis 2012 «l'ECOMIB» afin d'aider au «rétablissement de l'ordre constitutionnel», selon l'agence Afrique Presse, AP, sachant que son mandat a été prolongé de six mois à compter du 1er octobre dernier.

Les soldats et véhicules de la mission de cette force sont postés devant les bâtiments officiels, comme le palais présidentiel et le palais du gouvernement à Bissau.

Un déploiement venu à quelques jours du premier tour de la présidentielle, prévu le 24 novembre. L'issue de la crise «profonde» dans laquelle se trouve la Guinée-Bissau, dépend largement du président José Mario Vaz, selon les chefs d'Etat de l'organisation sous-régionale, réunis vendredi dernier à Niamey, estimant que les agissements du président Vaz «font courir des risques de guerre civile», il s'agit de faire «face aux défis avant, pendant, et après les élections». De son côté, le chef du gouvernement Aristides Gomes, limogé par M. Vaz mais soutenu par la communauté internationale, estime que l'ECOMIB «participe à la sécurité et la stabilité du pays».

En revanche cette mission est très critiquée par le candidat de l'opposition du MADEM, Umaro Sissoko Embalo, et également le Premier ministre Faustino Imbali nommé par M. Vaz, mais qui a fini par démissionner, vendredi ne voulant «pas être responsable d'un conflit armé», selon ses proches.

Samedi, M. Vaz a reçu un haut responsable militaire sur fond de «rumeurs de possible coup d'Etat», mais gardait le silence au lendemain d'un vigoureux message de la Cédéao à son encontre. Il n'avait également pas réagi publiquement à la démission d'Imbali, ni au communiqué de la Cédéao. Candidat à sa propre succession, il a toutefois poursuivi sa campagne, excluant «de faire machine arrière».

Néanmoins, M. Gomes qui avait été chargé en juin par la communauté internationale de diriger les affaires du pays et d'organiser la présidentielle du 24 novembre, refuse d'obéir au président, qui menace de recourir à la force, alors que la Cédéao, l'Onu et l'Union européenne (UE) s'accordent à dire que «l'égalité» est avec Gomes. Les craintes d'un possible coup de force sont nourries par l'histoire de la Guinée Bissau, où les putschs et les tentatives de coups d'Etat sont récurrents.

La Cédéao attachée à la tenue de la présidentielle le 24 novembre

A l'issue du Sommet de Niamey consacré, en l'absence du président Vaz, à la crise bissau-guinéenne, la Cédéao a réaffirmé son attachement à la tenue de la présidentielle en Guinée-Bissau initialement prévu le 24 novembre.

Appuyée par les Nations -Unies, l'Union africaine et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'organisation régionale a de nouveau soutenu M. Gomes et demandé que le calendrier électoral soit respecté, qualifiant d'«illégal», le nouveau chef du gouvernement de Vaz.

TUNISIE: Tractations difficiles pour former le prochain gouvernement

Le parti Ennahdha qui a remporté les dernières élections législatives en Tunisie mais sans obtenir la majorité au Parlement, peine toujours à trouver une personnalité qui dirigera le prochain gouvernement, à quelques jours de l'expiration du délai constitutionnel, mi-novembre en cours.

Après l'annonce vendredi des résultats définitifs des législatives du 6 octobre en Tunisie, le parti Ennahdha, arrivé en tête du scrutin avec 52 sièges au Parlement tunisien sur un total de 217, doit proposer un chef de gouvernement «d'ici le 15 novembre», ont indiqué le parti et l'Instance chargée des élections en Tunisie (Isie).

Selon la constitution tunisienne, le président Kais Saïed a une semaine à partir de l'annonce des résultats définitifs, soit vendredi dernier, pour charger une personnalité désignée par Ennahdha de constituer un gouvernement.

Jusqu'à-là, aucun nom n'a été évoqué publiquement par la première force parlementaire, engagée dans des tractations jugées difficiles en raison du refus de plusieurs partis de composer avec Ennahdha et de désaccords notamment sur le choix du chef du futur cabinet.

Pour des partis de l'opposition comme le «Courant démocrate», un chef du gouvernement «nahdaoui» sera automatiquement refusé par la majorité des députés. Dans ce contexte, la choura, organe consultatif du parti Ennahdha, doit se réunir afin de pencher sur la composition de l'exécutif, et décider s'il confie la formation du gouvernement à un membre du parti qui pourrait être son leader actuel, Rached Ghannouchi ou à une personnalité indépendante.

«Ennahdha tient à son droit constitutionnel de diriger le gouvernement, on va voir ensemble ce week-end ce qui est envisageable», a indiqué le président de la choura, Abdelkarim Harouni.

«On va tout faire pour convaincre nos partenaires, car il faut respecter la voix des électeurs, et on fera le bilan des négociations pour voir ce qui est bon pour le pays», a-t-il assuré.

La personnalité désignée pour diriger le nouveau cabinet a un délai d'un mois, renouvelable une fois, pour former un gouvernement qui doit être ensuite approuvé par une majorité de députés.

A défaut de majorité à l'issue de ce délai, le président Kais Saïed pourra proposer un autre chef de gouvernement. Ennahdha qui devra composer avec cinq ou six formations pour obtenir une majorité soutenant le nouveau gouvernement, a dit poursuivre ses négociations, à la recherche de ministres «compétents».

Ennahdha a jusque-là exclu des négociations le parti Qalb Tounes --arrivé



deuxième aux législatives avec 38 sièges et présidé par l'homme des médias Nabil Karoui, poursuivi pour «fraude fiscale», et le Parti destourien libre de l'avocate Abir Moussi (17 sièges).

Le parti de Rached Ghannouchi, a début novembre, présenté à la presse un programme qu'il souhaite faire signer, après concertations, par toutes les composantes du futur gouvernement. Ce programme se concentre sur la lutte contre la corruption et la pauvreté, le renforcement de la sécurité, le développement de l'éducation et des services publics, ou l'augmentation des investissements. Par ailleurs, la première plénière de la nouvelle mandature 2019-2024 se tiendra le 13 novembre, a indiqué vendredi dernier le Parlement dans un communiqué. A cet effet, son président par intérim, Abdelattah Mourou, a appelé les parlementaires tunisiens fraîchement élus à «se présenter à la plénière de mercredi prochain, pour procéder au serment constitutionnel». Mourou a affirmé en s'adressant aux élus tunisiens : «Cette plénière constituera le démarrage officiel de votre mission qui commencera par l'examen de la loi des Finances et du budget de l'année 2020».

«Un cabinet d'intérêt national» proposé par le parti de Youssef Chahed

Dans la foulée de l'impasse politique, le parti Tahya Tounes a proposé la semaine passée «la formation d'un gouvernement d'intérêt national sur la base d'un programme de réforme nationale s'ouvrant à

la poursuite des grandes réformes et de la guerre contre le terrorisme et la corruption».

Un gouvernement qui sera composé, selon Tahya Tounes, d'«une large représentation et participation politique bénéficiant du soutien des organisations nationales, de manière lui garantissant les conditions de réussite et la capacité d'affronter une situation sociale et économique difficile».

Dans une déclaration publiée mercredi soir à l'issue de la réunion de son bureau politique, le parti présidé par le chef du gouvernement Youssef Chahed, a estimé que cette proposition «est une contribution visant à trouver une sortie à la crise politique actuelle qui peut entraver la formation du prochain gouvernement». Tahya Tounes invite également les partis et les forces nationales «à ne pas opter pour la politique de quotas et les calculs étroits afin de préserver la transition démocratique et la stabilité politique dans le pays», selon l'agence de presse TAP. «Le blocage du processus de formation du gouvernement aura des conséquences négatives sur le fonctionnement de l'Etat et les intérêts des citoyens ainsi que sur les engagements de la Tunisie vis-à-vis de ses partenaires internationaux, a averti le parti de Youssef Chahed.

Lors des élections législatives du 6 octobre, Tahya Tounes a été crédité de 14 sièges au parlement.

Il est arrivé en septième position lors de ce scrutin.

SAHARA OCCIDENTAL: La communauté internationale appelée à faire pression sur le Maroc pour éliminer son «mur de la honte»

La Campagne internationale contre le mur marocain construit au Sahara occidental, «Ensemble pour éliminer le mur», a appelé la communauté internationale à faire pression sur l'occupant marocain pour qu'il élimine ce mur d'humiliation et de honte, le qualifiant de crime contre l'humanité que tous les peuples justes et épris de paix du monde doivent condamner et agir pour mettre fin à cette barrière de séparation. A l'occasion du trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin, la Campagne a tenu à rappeler, dans un communiqué, que le Sahara occidental est l'une des régions les plus polluées au monde avec plus de 7 millions de mines antipersonnel et d'explosifs, no-

tamment le long de la plus longue barrière militaire au monde. Outre ses implications humanitaires, sociales, économiques, politiques, juridiques et environnementales, le mur de la honte est également un crime persistant contre le peuple sahraoui et un obstacle à l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, a ajouté la Campagne dans le texte.

La Campagne internationale contre le mur d'occupation marocain a rappelé également que «le Royaume du Maroc refuse toujours catégoriquement de signer la Convention d'Ottawa de 1997 sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur

leur destruction, ainsi que la Convention sur la protection de l'environnement de 2008 sur les armes à sous-munitions, exhortant la communauté internationale à faire pression sur le Maroc pour le forcer à éliminer le mur d'occupation qu'il a construit au Sahara occidental, à paralyser et à détruire tout l'arsenal de destruction qu'il contient, y compris les mines et mines restes explosifs de guerre».

La Campagne internationale contre le mur d'occupation marocain au Sahara occidental a salué, par ailleurs, les mesures concrètes prises par les autorités sahraouies dans la zone de déminage, notamment la signature par le Front Polisario de la Déclaration d'enga-

gement de Genève de 2005 et la destruction de tous l'arsenal de mines détenues par l'armée sahraouie.

Elle se félicite également de la présentation, par la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de deux rapports, à titre volontaire, conformément à l'article VII du Traité d'Ottawa et à la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions, au Bureau de Nations Unies pour les affaires de désarmement à Genève en 2014, saluant ce geste positif et preuve du soutien et de l'engagement de la RASD aux principes et objectifs des traités internationaux de lutte antimines antipersonnel et armes à sous-munitions.

BRÉSIL: Des milliers de personnes protestent contre la libération de Lula

Plusieurs milliers de personnes ont protesté samedi à Sao Paulo contre la décision de la Cour suprême de libérer vendredi l'ancien président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva (2003-2010).

«Je suis venu protester contre tous ces vols des politiques, et principalement de Lula, qui est un chef de bande. Avoir libéré cet homme est une aberration», a déclaré Edecio Antonio, un retraité de 77 ans, les épaules recouvertes des couleurs du drapeau brésilien, au milieu de la manifestation, avenue Paulista.

Ce défilé se tenait dans plus de 70 villes à l'appel de l'organisation Vem Pra Rua (VPR), très active en 2016 dans les protestations qui ont conduit à la destitution de la présidente de gauche, Dilma Rousseff.

Aux cris de «Lula voleur», les manifestants ont défendu le ministre de la Justice, Sergio Moro, qui avait été le juge ayant envoyé Lula en prison.

Il est représenté par ses partisans comme un symbole de la lutte contre la corruption dans le cadre de la campagne «Lavage express».

«Nous avons confiance en Moro», proclamait une pancarte en anglais, représentant l'ancien juge habillé en superhéros.

«Nous sommes en guerre contre cet establishment politique d'impunité», scandaient des hauts-parleurs depuis un camion de Vem Pra Rua.

Lula contre Bolsonaro

Cependant, pour sa première journée de liberté, l'ex-président brésilien de gauche Lula a harangué plus d'un millier de sympathisants samedi près de Sao Paulo, attaquant violemment le président Jair Bolsonaro qui l'avait traité de



«canaïlle». C'est un Luiz Inacio da Silva vociférant, souvent rouge de colère, qui s'en est pris violemment au président d'extrême droite, moins de 24 heures après sa sortie de prison.

«Jair Bolsonaro a été élu démocratiquement (en 2018), mais pour gouverner pour le peuple brésilien, et non pour les miliciens de Rio de Janeiro», a hurlé Lula sous les vivats de militants vêtus de rouge.

Il faisait référence à la mort sous les balles en mars 2018 de la conseillère noire de Rio Marielle Franco, un assassinat encore non élucidé mais pour lequel les milices de Rio ont été pointées du doigt.

«Je suis de retour!», a également lancé un Lula furieux à Sergio Moro

qui l'avait condamné pour corruption. «Ce n'est pas un juge, c'est une canaille», a-t-il ajouté au sujet de celui dont l'impartialité a été contestée par des fuites et qui est devenu le ministre de la Justice de Jair Bolsonaro.

Emprisonné en avril 2018 pour huit ans et dix mois pour avoir touché des pots de vin, Lula, condamné pour corruption en 2018, a pu sortir de prison vendredi après 19 mois de détention, au lendemain d'un arrêt de la Cour suprême qui interdit une incarcération tant que tous les recours devant la justice n'ont pas été épuisés.

Cet arrêt va entraîner la révision des sentences de près de 5.000 prisonniers, au grand dam de la droite.

BOLIVIE: Morales appelle à un dialogue politique

Le président bolivien Evo Morales a appelé samedi à un dialogue avec les partis politiques qui ont remporté des sièges au Parlement lors des dernières élections générales, qui ont abouti à la réélection contestée du leader indigène de gauche.

«Je lance un appel au dialogue avec les partis qui ont obtenu des sièges au Parlement lors des dernières élections générales, soit quatre partis», a déclaré M. Morales dans un discours à la nation.

Il n'a en revanche pas appelé au dialogue avec les comités de la société civile qui ont lancé le mouvement de protestation contre sa réélection.

Il a également demandé aux policiers de mettre fin aux mutineries et à reprendre leur travail pour assurer la sécurité. Evo Morales, 60 ans, est au pouvoir depuis 2006. Il a été réélu le 20 octobre pour un quatrième mandat jusqu'en 2025 mais l'opposition a dénoncé une «fraude».

La vague de contestation qui a éclaté dès le lendemain du scrutin a fait trois morts et 200 blessés. Depuis vendredi, les mutineries policières s'étendent dans le pays. Trois unités de la police se sont d'abord mutinées dans la ville de Cochabamba (centre), puis à Sucre (sud) et à Santa Cruz (est), avant de s'étendre dans la nuit aux autres régions du pays, à l'exception de celles de La Paz et de Pando (nord, à la frontière avec le Brésil et le Pérou).

FRANCE: Plusieurs milliers de «gilets jaunes» défilent à Montpellier, Strasbourg, Toulouse et Bordeaux

Plusieurs milliers de «gilets jaunes» ont défilé samedi dans plusieurs villes de France, à Montpellier, Toulouse, Bordeaux ou Strasbourg, quelques jours avant le premier anniversaire du mouvement, dans une ambiance parfois tendue. A Montpellier, quelque 600 à 700 personnes ont défilé, en réponse à un appel «national», dans une ambiance vite tendue marquée par plusieurs interpellations. Vers 21h00, la manifestation terminée, 15 personnes avaient été interpellées, et cinq policiers et un manifestant légèrement blessés, a précisé la préfecture de l'Hérault. Dès le début de la manifestation, en début d'après-midi, plusieurs cordons de CRS ont encerclé les manifestants, barrant notamment l'accès à la gare, au centre commercial du Polygone et à la préfecture, et ont envoyé des gaz lacrymogènes. Certains manifestants, portant des masques à gaz, des casques ou des cagoules, ont de leur côté jeté des fumigènes et des pétards, pendant qu'une enceinte mobile crachait la musique de la saga «Star Wars».

«Les problèmes sociaux restent les mêmes qu'au début du mouvement des «gilets jaunes», a expliqué Jean, un sociologue âgé de 50 ans. «Il y a trop d'inégalités, trop de situations professionnelles tendues et difficiles à vivre (...). Même pour les policiers, qui sont partout autour de nous aujourd'hui, c'est difficile».

A Strasbourg, «au plus fort», la manifestation régionale a compté «600 manifestants» selon la préfecture. Munis de pétards et de fumigènes, ils ont défilé bruyamment en début d'après-midi derrière une banderole proclamant «Vivre et non survivre, on ne lâche rien», en scandant des slogans hostiles à Emmanuel Macron et criant «ça va péter», «Révolution!»,... A Toulouse, environ 300 personnes ont manifesté dans le centre-ville.

Le cortège a d'abord emprunté des rues étroites pour éviter les forces de l'ordre mais après deux heures de mobilisation, une centaine de manifestants se sont dirigés vers un cordon de CRS. Après quelques dizaines de minutes de face à face et diverses sommations, les CRS ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants. A Bordeaux, les «gilets jaunes» ont été rejoints par des manifestants kurdes. Aux «Assassin Erdogan, Rojava vivra, Rojava vaincra» répondaient des «Travail, consommation et ferme ta gueule».

APS

DESTITUTION DE TRUMP: Les républicains veulent interroger le fils de Joe Biden

Le parti républicain a contre-attaqué samedi dans l'enquête visant à destituer Donald Trump en demandant que le fils de Joe Biden, Hunter, témoigne lors des auditions publiques qui doivent commencer mercredi devant le Congrès américain.

Le président américain est soupçonné d'avoir abusé de son pouvoir en faisant pression sur le gouvernement ukrainien pour qu'il enquête sur Hunter Biden ainsi que son père, adversaire potentiel de M. Trump pour la présidentielle de

2020. Les démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants, entendent constituer un dossier de mise en accusation («impeachment») qui pourrait mener à la destitution du président. Ce dernier accuse Joe et Hunter Biden d'être «corrompus», notamment parce que le fils de l'ancien vice-président démocrate a siégé à la direction de Burisma, une entreprise gazière ukrainienne un temps soupçonnée de pratiques douteuses. «L'expérience de première main» de Hunter Biden à

Burisma «peut aider le public américain à comprendre la nature et l'étendue de la corruption généralisée en Ukraine», a indiqué l'élue républicaine David Nunes.

Il a dénoncé un «simulacre de procédure de mise en accusation», affirmant que le témoignage du fils de Joe Biden allait amener de la transparence dans une procédure «opaque et inéquitable».

Selon un lanceur d'alerte, qui reste anonyme, Washington avait conditionné le versement d'une

aide militaire de 400 millions de dollars à Kiev à l'annonce d'une enquête sur les Biden, notamment lors d'un échange téléphonique pendant lequel M.

Trump demandait cette «faveur» au président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Adam Schiff, le chef de la commission du Renseignement, qui chapeaute l'enquête de la Chambre des représentants, doit approuver les requêtes de la minorité républicaine, mais semblait samedi opposé à faire venir les deux témoins.

OTAN

Le président Trump recevra le chef de l'Otan la semaine prochaine

Le président américain Donald Trump recevra jeudi à Washington le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg, a annoncé samedi la Maison Blanche, sur fond de vives critiques à l'encontre de l'Alliance atlantique.

Les deux hommes discuteront notamment, selon un communiqué de l'exécutif américain, des «progrès» réalisés par les Etats membres de l'Otan pour «augmenter leur budget de défense et assurer un partage du fardeau plus équitable».

Donald Trump n'a de cesse, depuis

son arrivée au pouvoir, de bousculer les Alliés, notamment l'Allemagne, première puissance économique européenne, qu'il accuse d'être un partenaire «défaillant» et mauvais payeur.

Selon la Maison Blanche, MM. Trump et Stoltenberg parleront également contreterrorisme, réseaux 5G et cyberattaques.

Cette rencontre interviendra une semaine après les propos tranchés du président français Emmanuel Macron sur la «mort cérébrale» de l'Otan, déplorant le manque de coor-

dination entre les Etats-Unis et l'Europe et le comportement unilatéral de la Turquie en Syrie.

Il faut «clarifier maintenant quelles sont les finalités stratégiques de l'Otan», a-t-il par ailleurs demandé dans un entretien à l'hebdomadaire The Economist, à un mois d'un sommet de l'Alliance prévu à Londres début décembre.

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré ne pas partager cette vision «radicale», la Russie saluant de son côté un diagnostic «sincère» et des «paroles en or».

DANSE

Le 10^e Festival culturel international de danse contemporaine s'ouvre à Alger

Le 10^e Festival culturel international de danse contemporaine (Fcidc) s'est ouvert samedi soir à Alger sous le signe de l'«Harmonie», avec des prestations conduites par les ballerines et les danseurs d'Algérie, de Russie, invité d'honneur du festival et du Portugal, dans des chorégraphies aux thèmes existentiels, marquées par la finesse du geste et la grâce du mouvement.

Le public présent à cette soirée à l'Opéra d'Alger a apprécié le rendu, durant deux heures, des trois troupes de danse, dont la compagnie «Arabesque» d'Algérie, qui est intervenue à deux reprises avec ses 18 ballerines, pour présenter deux danses sur les musiques de, «Chams El Aâchiya», (patrimoine andalou) et un thème sur une cadence «Zendali» (variante rythmique chaouïe), brillamment arrangées par Raouf Gadjeev. Corps élancés et pas de danse précis, les jeunes ballerines de la troupe «Arabesque» ont mis en valeur leurs talents individuels. Celia Boudiaf notamment, esquissant, en groupe réuni ou séparé avec Adam Bouchouchi, unique danseur de la troupe, différentes figures esthétiques exécutées avec grâce, dans des mouvements et gestes aérés, appréciés du public qui a longtemps applaudi le travail de la compagnie, dirigé d'une main de maître, par Fatma Zohra Namous Senouci, auteure et metteur en scène du programme présenté et Commissaire du festival. «Heureux», d'être au centre de ce 10^e festival, l'Ensemble «Raketa» de Russie, s'est présenté avec cinq ballerines et autant de danseurs, venus de «Nizhny Nougorod» (banlieue moscovite) pour livrer une prestation



pleine, conçue en cinq tableaux, mêlant des danses traditionnelles au genre contemporain du «Néo-Folk». Dans divers accoutrements aux couleurs vives, les danseurs de la troupe Raketa ont exprimé en mouvement une partie du patrimoine russe, dans une prestation très physique, menée sur des cadences rapides. Le Portugal est ensuite intervenue avec le duo «Terratcha Flatland», animé par Raminhos Pinheiro Nella et D' Cruz Dias Fernando Jorge qui ont présenté en 60 mn, un spectacle époustouflant, traitant de l'adversité et les contraintes d'un amour impossible. Le duo portugais a livré à l'assistance un bon moment de danse contemporaine où la grâce du geste et l'agilité de l'interprétation ont permis, à travers la beauté du mouvement, au corps, d'exprimer sa vérité, dans de belles options narratives, anéanti par moments et révolté dans d'autres, sur un fond musical séquen-

ciel, oscillant entre tourments et harcèlements, puis délivrance.

En présence de représentants, du ministère de la Culture, et des missions diplomatiques accrédité à Alger, celles de la Russie, invité d'honneur, et du Portugal, animateurs de la soirée inaugurale notamment, l'assistance a apprécié de belles poésies en mouvement, savourant chaque moment de la soirée dans l'allégresse et la volupté.

Outre les troupes algériennes, des ensembles de Russie, Mali, Hongrie, Egypte, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Portugal, Syrie et Ukraine, prennent part au 10^e Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger qui se poursuit jusqu'au 13 novembre, avec au programme de la journée de dimanche des ballets d'Algérie, de Russie, avec «Ros-concert Company» et les danseurs étoiles du Théâtre du Bolchoï, la France, l'Espagne et l'Ukraine.

10^{EME} FICA :

Projection aujourd'hui en avant-première du film «La fausse saison»

Le film «La fausse saison» du réalisateur Embarek Menad, un court-métrage traitant du phénomène de la violence dans la société, sera projeté lundi prochain en avant-première dans le cadre de la 10^{ème} édition du Festival international du film d'Alger (FICA) qui s'est ouvert vendredi à la salle Ibn Zeydoun, a-t-on appris vendredi du réalisateur.

La trame de l'opus de 17 minutes se déroule dans un quartier populaire de la banlieue d'Alger durant la décennie 1990, exactement, le jour de l'assassinat du journaliste-écrivain Tahar Djaout, le 26 mai 1993. Elle met en scène l'histoire d'une jeune recrue des groupes terroristes (Djamel), choisi par ses «frères» pour perpétrer un attentat contre un chanteur de cabaret, (Aziz) qui est son voisin, pour prouver sa «loyauté à la cause», mais qui sera neutralisé au moment de l'action par le surgissement d'«un instant» de sa vie passée. Agé d'à peine 20 ans, il n'a d'autre désir que de donner un sens à sa vie.

La précarité sociale de sa famille et sa vulnérabilité sur le plan affectif en font une proie facile des discours jihadistes enflammés lui offrant la conviction d'être

du côté des «justes» et de la «vérité».

L'attentat devait avoir lieu le jour même où l'écrivain-journaliste Tahar Djaout a été assassiné, mais le vol d'un pigeon bouleverse le cours des événements. Djamel, issu d'un quartier populaire, amoureux des oiseaux, secoué par cette irruption, renonce à mettre fin à la vie de ce «dévergondé» voisin.

Pour le réalisateur, également auteur du scénario du film, derrière le tout, il y a l'Homme. «Tout homme a besoin d'une cause pour affirmer ses convictions et toute cause peut transfigurer l'Homme», a-t-il soutenu, soulignant vouloir, à travers cette production, «attenter au cliché du «terrorisme bien ficelé». «On ne naît pas tueur et, en chacun de nous, peut sommeiller un monstre qui peut surgir à tout moment. Un monstre qu'on peut aussi tuer» a-t-il observé.

Interprété par de jeunes acteurs, dont Oussama Boudechiche, qui campe le rôle de Djamel et dont c'est la première expérience cinématographique, le film est produit par une boîte privée avec le soutien du ministère de la Culture.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D ECH-CHELIFF
DAIRA D EL.MARSA
COMMUNE D EL.MARSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 098402235020929

Conformément au disposition de l'article 65, alinéa 01 du décret présidentiel n°247/15 du 16/09/2016 portant Règlementation des marchés publics, et de délégations de service Public.

Le président de l'APC de la commune d'El Marsa informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2019 pour objet de la Réalisation de projet cité au dessous paru dans les quotidiens nationaux : « Ichhar El Djazair en date du 15/09/2019 » et « DK News » en date du 16/09/2019 et le BOMOP , et après la procédure d'analyse et l'évaluation des offres a abouti au les résultat Suivantes :

Désignation de Projet	Non de l'Entreprise	Note Technique /100	Montant de l'offre en (T.T.C)	Montant de l'offre Après correction	Délai de réalisation	Critère de choix
Aménagement Accès et Parking à Plage d'El Guelta Ouest	ETP «NOUIS Djamel AhMED » Nif: 196205150012450	81 ,00	18.383.634.00	18.873.433.03	120 jours	Offre unique Qualifier et Mois disant

Conformément à l'article 82 du code des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix Opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix(10) jours , à compter de la première parution du présent avis au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse, introduire un recours auprès du Président de la Commission Communale des Marchés de la commune d'El Marsa .

Pour les autres soumissionnaires, ceux-ci peuvent se rapprocher des services concernés de la commune d'El Marsa , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

DK NEWS

Anep : 1916023862 du 11/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DAIRA DE BABOR
COMMUNE DE BABOR
N° 098419165155417

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/2019

Le Président de l'APC de BABOR lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation du projet suivant

Contrôle Technique et Réalisation de la route reliant entre DHAIFA et OULED BOUSSA sur 02 km

Les sociétés et entreprises intéressés par le présent avis d'appel d'offre possédant un certificat de qualification 04 ou plus en Travaux Publics comme activité principale sont invités à retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés publics de la commune de Babor. Contre paiement d'un montant de 5.000,00 DA au trésorier de la commune. L'offre se compose d'une offre technique et financière, et d'un dossier de candidature. Chaque offre doit être présentée sous une enveloppe scellée et cachetée ne portant que l'objet et les références de la soumission.

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 01/2019

Contrôle Technique et Réalisation de la route reliant entre DHAIFA – et OULED BOUSSA sur 02 km

Plus la mention offre technique ou financière ou dossier de candidature selon le cas

L'offre technique et l'offre financière, et le dossier de candidature doivent être présentés sous une enveloppe Principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offre, et la mention

A : « ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales (N° 01/2019)

Contrôle Technique et Réalisation de la route reliant entre DHAIFA – et OULED BOUSSA sur 02 km

I - Contenu dossier de candidature :

1- Déclaration de candidature dûment renseignée et signée et cachetée

2- Déclaration de probité dûment renseignée et signée et cachetée

3- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

4- Copie du certificat de qualification 4 et plus en Travaux publics comme activité principale en cours de validité le jour du dépôt

5- Liste des moyens humains justifiés par CNAS de l'année en cours + Diplôme (photocopie) pour l'encadrement

6- Copie du statut de l'entreprise

7- Liste du matériel, appuyée par des cartes grises ou récépissé de dépôt de cartes grises avec assurance en cours de validité, ou certificat de roulement provisoire en cours de validité, pour le matériel roulant, et le PV de constat de l'huissier de justice valable pour une année jusqu'à le dépôt des offres.

II - Contenu de L'Offre technique

1- Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée et cachetée.

2- Tout document permettant d'évaluer l'offre

technique et un mémoire technique justificatif

3- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

III - Contenu de L'offre financière :

1- Lettre de soumission dûment renseignée et signée et cachetée

2- Bordereau des prix unitaires dûment renseignée et signée et cachetée

3- Devis quantitatif et estimatif dûment renseignée et signée et cachetée

4- Observation

5- La date de préparation des offres est fixée de 15 jours à partir de la 1^{ère} parution au BOMOP et/ou aux journaux régionaux

6- Les offres doivent être déposées auprès de la commune de babor le dernier jour jusqu'à 14 00 h

7- La séance d'ouverture des plis à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister, sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de la commune. (Cet annonce est considérée comme invitation aux soumissionnaires pour y assister).

8- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant

9- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres 15 jours, (durée de la préparation des offres + 90 jrs de la date limite du dépôt des offres)

DK NEWS

Anep : 1916024076 du 11/11/2019

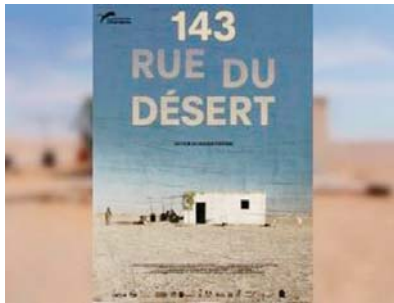
10^E FICA:

Avant-première de «143, rue du désert» de Hassan Ferhani

Le long métrage documentaire «143, rue du désert», portrait poignant d'une femme gérante d'un petit relais routier dans le désert algérien, du réalisateur à succès Hassan Ferhani a été projeté samedi à Alger, en avant-première algérienne.

D'une durée de 100 mn, «143, rue du désert» a été projeté en compétition documentaire au 10e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui se poursuit dans les salles de l'Office Ryadh El Feth depuis jeudi dernier. Fidèle à son concept développé dans «Fi rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point), un documentaire aux nombreuses distinctions, Hassan Ferhani a planté sa caméra chez Malika, qui gère seule un modeste relais routier, où elle a élu domicile, sur la route entre El Meniaa (Ghardaïa) et Tamanrasset pour laisser la magie du cinéma opérer au fil des haltes des routiers, touristes et autres aventuriers.

Vendant du thé, du café, des cigarettes et autres petits plats rapides, Malika se tient au courant de ce qu'il se passe autour d'elle grâce à son contact continu avec les routiers de passage chez elle. La spontanéité de la



dame le pousse à s'adresser directement au réalisateur, oubliant la caméra, quand elle reçoit la visite d'une touriste polonaise faisant le tour du pays à moto, ou à se livrer à un jeu de rôles avec le journaliste et écrivain Chawki Amari qui avait rencontré Malika lors de l'élaboration de son roman «Nationale». Spontanée et humaine, Malika s'attable souvent avec ses clients qui ramènent leurs préoccupations et leurs rêves pour animer le temps d'une «omelette

au sable» ou d'un thé le quotidien difficile mais serein de la vieille dame, qui refuse de retourner chez elle dans une ville du nord-est du pays qu'elle n'évoque pas.

Le tournage se passe au moment où une grande station-service s'apprête à ouvrir ses portes, suscitant une petite inquiétude chez Malika qui refuse toujours de quitter son petit relais, son chat et ses chiens. Elle raconte également avoir subi des pillages lors de son installation et avoir tenu lors de la

décennie de terrorisme. Chauffeurs-routiers, imams, touristes étrangers ou algériens, troupes folkloriques de passage, tous marquent une halte au 143, rue du désert, un 20m² avec vue étroite sur l'immensité du désert où le réalisateur a réussi à faire tenir tout une philosophie de vie sans exploiter la beauté des images que les alentours peuvent offrir.

Après son premier documentaire «Fi rassi rond-point» où Hassan Ferhani a planté sa caméra pour sonder la vie dans les abattoirs d'Alger, il confirme son style avec ce dernier né tout en y ajoutant l'apport des acteurs Chawki Amari et Samir El Hakim mais sans aucune mise en scène jouant ainsi avec la frontière de la spontanéité. Sorti en août dernier, «143, rue du désert» a été primé dans des festivals en Egypte, en Tunisie et en Corée du Sud ainsi qu'à celui de Lorcarno.

SILA 24

Forte affluence du public à la clôture du salon



La 24e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 24) a pris fin, samedi après-midi après 10 jours d'activités, et aura connu une forte affluence du public de tous âges, notamment les jeunes.

Au 10e jour des activités du SILA 24, les visiteurs ont continué à affluer vers les stands qui proposaient des promotions allant jusqu'à 40% à l'instar des éditions «publications universitaires» d'Egypte, ou encore la «Massira» de Jordanie.

Parmi les visi-

teurs présents, les jeunes universitaires étaient nombreux à déferler notamment dans le pavillon central, en se rabattant sur les œuvres littéraires-le roman en particulier-, mais aussi sur les livres scientifiques et techniques.

Les livres pour enfants ont attiré, également, une marée de petits venus accompagnés de leurs familles en ce dernier jour de cette manifestation culturelle annuelle qui aura connu plusieurs vente-dédicaces notamment au sein des éditions al-

gériennes. Ouvrant ses portes le 31 octobre passé au Palais des expositions aux Pins maritimes à Alger, la 24e édition du SILA a témoigné de la participation de 1030 maisons d'édition issues de 36 pays, outre le Sénégal, invité d'honneur, présent avec quatre (4) éditeurs et quelque 400 titres.

Intervenant lors d'un point de presse, animé la matinée de la journée de clôture, le commissaire du SILA, Mohamed Iguerba fait état de 1.500.000 visiteurs au vendredi soir.

LITTÉRATURE

Abderrazak Touahria, jeune romancier dont l'étoile brille déjà dans le genre polar

La littérature du polar et celle de la fiction mystère constituent des genres fertiles, animés et dynamiques qui méritent davantage d'intérêt des auteurs, a relevé le jeune romancier Abderrazak Touahria qui s'affirme en porte-drapeau de ces types narratifs. Ce genre se distingue par l'intrigue et le suspense qui excitent l'imagination du lecteur, entretiennent et captivent son attention tout en traitant des questions profondes, parfois objet de polémique, a estimé l'auteur approché par l'APS en marge des 7èmes journées littéraires de Tébessa (5-7 novembre).

Pour le romancier en herbe, dans la littérature algérienne et arabe, ce genre est encore peu abordé et exige de l'auteur beaucoup de travail et de recherche pour parvenir à atteindre le lectorat au travers d'un style qui cultive suspense, angoisse et description détaillée des faits et personnages. Le début du Touahria dans le roman policier remonte à 2017 avec la sortie de son premier roman sous le titre «Démons de Bangkok» qui aborde le monde nébuleux du Dark Net (le côté obscur de l'internet). L'œuvre qui a rencontré un éclatant succès, est aujourd'hui à sa 7ème édition et a obtenu le Prix des meilleures ventes dans le genre du roman arabe au



cours de Salon international du livre d'Alger, SILA-2017.

«Chifa... manuscrit d'un petit siècle», dans les coulisses des agences de renseignement

Fruit d'un travail intense et profond, «Chifa... manuscrit d'un petit siècle» est le second roman de Touahria qui, au travers de 300 pages et 16 chapitres, dévoile les dessous de dossiers secrets partagés par les grandes agences de renseignements internationales.

Dans cette œuvre, se succèdent théories scientifiques peu connues, affaires sécuritaires terrifiantes et révélations d'enquêtes sécuritaires. Le romancier confie avoir passé des mois sur le Dark Web de l'internet souterrain où les sites ne sont pas indexés pour rédiger ce dernier qui se veut être une sonnette

d'alarme contre les risques majeurs de cette face cachée du web.

Abderrazak Touahria qui a réussi à se faire un large lectorat en Algérie et dans le monde arabe, explique son choix pour cette littérature de la fiction mystère par la passion qu'il ressent depuis son jeune âge pour le métaphysique et l'obscurité qui représentent un challenge et défi à l'esprit. Pour cet auteur, le jeune algérien et arabe aura plus à gagner dans la lecture qu'en feuilletant les pages des réseaux sociaux. Né en 1991 à Constantine, Abderrazak Touahria réside actuellement à Tébessa. Il a obtenu en 2019 le prix littéraire «Ali Maachi» pour son roman «Chifa... manuscrit d'un petit siècle» en plus de plusieurs autres Prix nationaux et internationaux.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERDJ
DAIRA DE MANSOURA
COMMUNE D'EL MEHIR
NIF : 0 984 3405 50671 24

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux L'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les quotidiens nationaux : EL chorouk le 01-10-2019 et el DK NEWS le : 05-10-2019 relatif à : Réalisation Des Travaux D'aménagement Urbain El Mehri Centre.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El MEHIR wilaya de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Objet du projet	Attribution		Montant du marché	Délai de réalisation	Note technique	Critère d'attribution
	Nom ou raison sociale	NIF				
Réalisation Des Travaux D'aménagement Urbain El Mehri Centre	ETP MIMOUN RABEH EL MEHIR	198934050049325	1.1954.145.00 دج	06 Mois	57.25 Pts	Offre pré qualifiée techniquement et financière

Les intéressés peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. (Décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les intéressés qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics de la commune d'El MEHIR dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. (L'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Brèves des Fédérations algériennes

● **Echecs** : La Fédération algérienne des échecs a informé les parents des jeunes internationaux qui représenteront les couleurs nationales aux prochains Championnats d'Afrique de jeunes que le dernier délai pour fournir les documents nécessaires pour le déplacement en Namibie est fixé au 15 novembre. La compétition, elle, est prévue du 14 au 24 décembre.

● **Ju-jitsu** : La sélection algérienne (seniors) de ju-jitsu effectuera un stage bloqué du 11 au 16 novembre au Centre de regroupement et de préparation des jeunes talents sportifs de Souidania (Alger), en vue des prochaines échéances à venir.

● **Tennis** : La Ligue algéroise de tennis a reporté à une date ultérieure le Circuit national de l'"Espoir", initialement prévu ce week-end au Tennis club d'Hydra, en raison des conditions météorologiques.

● **Sports mécaniques** : Deux compétitions majeures sont inscrites au programme de la Fédération algérienne des sports mécaniques durant la deuxième quinzaine du mois de novembre. La première est une course de "drift", prévue le 16 novembre à Béjaïa, alors que la seconde est une course sur sable de moto cross, prévue le 23 du même mois dans la ville côtière de Zemmouri (Boumerdes). L'instance a annoncé par ailleurs que des directeurs et commissaires de course algériens prendront part à un stage de formation, qui sera organisé les 16-17 novembre à Tunis (Tunisie), à l'initiative de la Fédération internationale de motocyclisme.

● **Aïkido** : La Fédération algérienne d'aïkido a informé les clubs et Ligues de wilaya que le dernier délai pour finaliser l'engagement en vue de la saison 2019-2020, initialement fixé au 31 octobre dernier, a été prolongé au 28 novembre.

● **Hockey sur gazon** : La Fédération nationale du sport pour tous, qui chapeaute également le hockey sur gazon, a profité de la visite du président de la Fédération libyenne de cette discipline pour évoquer les moyens de coopération entre les deux pays.

● **Arts martiaux** : La Fédération algérienne des arts martiaux a informé les clubs et Ligues de wilaya que le dernier délai pour finaliser l'engagement en vue de la saison 2019-2020 a été prolongé au 15 novembre pour les wilayas du Nord et au 30 du même mois pour les wilayas des Hauts-Plateaux et du Grand-Sud. Par ailleurs, la Fédération a organisé les 8-9 novembre un stage technique en boxe chinoise au profit des entraîneurs et des entraîneurs-adjoints à Sétif, sous la direction du maître Hicham Dir.

● **Sport pour tous** : La Fédération nationale du sport pour tous, en collaboration avec la Commission nationale de pêche sportive, a organisé les 8-9 novembre à Souk El Ténine (Béjaïa) le premier tour qualificatif pour la finale de l'épreuve. Cinquante chasseurs y ont participé, alors que le deuxième tour qualificatif est prévu le 14 novembre à El Hamdania, dans la wilaya de Tipasa. Par ailleurs, la Ligue du sport pour tous de la wilaya de Tindouf a organisé un concours de cross-fit à la salle omnisports de Haï Ennasr, avec la participation de huit wilayas du Sud.

● **Kyokushin** : Le secrétaire général de la Fédération algérienne de karaté-do a procédé à l'installation de la commission nationale de kyokushin, après avoir reçu l'aval du président de l'instance fédérale Slimane Mesdoui et de son bureau. Cette commission sera présidée par Abdellatif Bettouaf, qui sera secondé dans sa mission par Abdennour Bouaia (secrétaire général), Ali Alili (président de la commission technique) et Noureddine Gouasmia (président de la commission d'arbitrage).

APS

PARA-ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019 : L'Algérie provisoirement 5^e au classement

L'Algérie occupe provisoirement la 5^e place au classement des Championnats du monde-2019 de para-athlétisme de Dubaï, après trois journées de compétition avec un total de 8 médailles dont deux en or, remportées par Nassima Saïfi au disque (F56/57) et Lahouari Bahlaz au club (F32).

Avec 2 or, 4 argent et 2 bronze, l'Algérie est devancée au classement par la Chine (8 or, 7 argent, 5 bronze), l'Ukraine (4, 4, 4), le Brésil (4, 2, 2) et la Finlande (3, 1, 0).

Très attendue pour le sacre, la championne du monde et paralympique en titre, Nassima Saïfi n'a laissé aucune chance à ses adversaires dès son premier essai, réussi à 35,36m, soit un nouveau record du monde dans une spécialité qu'elle domine depuis 2011 et son premier sacre mondial à Christchurch (Nouvelle-Zélande).

«C'était difficile car j'avais une certaine pression sur mes épaules de peur de rater ma sortie dans un tel rendez-vous.

En finale dans ce genre de concours, le premier essai est très important, voire déterminant pour la suite, et Dieu merci, je l'ai réussi de la plus belle des manières avec à la clé un nouveau record du monde de la spécialité», s'est réjouie Saïfi.

Dans le même concours, sa compatriote Safia Djelal a obtenu le bronze grâce à ses 31,05m, réussis au 3^e essai.

La médaille d'argent du disque est revenue à la Chinoise Xu Mian (31,49m). Avant elle, Lahouari Bahlaz avait montré la voie en décrochant l'or du concours du club (classe F32). L'athlète algérien a aussi assuré son titre dès le premier jet avec 33,89m. La surprise est venue du «novice» Walid Ferhah



qui inaugure son palmarès mondial avec un titre de vice-champion dans le même concours (33,54m) pour ses premiers Championnats du monde.

Il a réussi au passage à améliorer son record personnel du concours. «Ce qui est très positif pour cet athlète, c'est que pour sa première participation à des Mondiaux, il a réussi les six essais, chose qui n'est pas facile à faire pour un baptême du feu, où la pression est à son maximum.

Il est nouveau et il a une marge très importante de progression, ce qui nous laisse présager d'un avenir radieux pour Ferhah», a expliqué le Directeur technique national (DTN), Mokhtar Gouasmia. L'autre Algérien engagé dans le concours, Ahmed Mehideb, a pris la 7^e

position avec 28,34m. Les quatre médailles algériennes (2 or, 1 argent et 1 bronze) de samedi sont venues s'ajouter à celles remportées lors des journées précédentes, avec l'argent de Mounia Gasmî (Club/F32), Lynda Hamri (Longueur T12) et Sid Ali Bouzourine (800m/T36), et le bronze de l'ex-champion du monde Abdellatif Baka qui a été déchu de son titre du 1500m, classe T13. Si les Mondiaux-2019 ont souri pour l'instant à certains athlètes algériens, d'autres ont eu du mal à s'affirmer, à l'instar de Hamdi Sofiane qui n'aura pas la chance de défendre son titre de vice-champion du monde du 400m (T37), acquis en 2017, puisqu'il n'a même pas pu se qualifier en finale de l'épreuve samedi, en se contentant de la 6^e et der-

nière place en séries (1:09.05). Les autres déceptions sont venues, en premier lieu, du champion paralympique en titre et vice-champion du monde du 1500m (T46), Samir Nouioua qui a échoué dans sa course, se classant 9^e sur 15 concurrents avec un chrono de 4:04.68.

Son compatriote Mohamed Berrahal a fait pire en se faisant disqualifier après l'arrivée de la finale du 100m (classe T51), alors que Mourad Bachir s'est contenté d'une 6^e position au poids (F55) avec un lancer à 10,80m.

La participation algérienne se poursuivra lundi avec, au programme, Gasmî Mounia qui concourra en finale du lancer de poids (F32), Benallou Bakhta (finale du javelot F12/13) et Boukoufa Achoura (finale du javelot/F46).

RUGBY À VII / TOURNOI ARABE : L'Algérie termine à la 4^e place, la Jordanie sacrée

La sélection algérienne de rugby à VII a terminé à la quatrième place du tournoi arabe de la discipline, après sa défaite face à son homologue émiratien sur le score de 5-0, en match de classement disputé samedi à Amman (Jordanie).

La 5^e édition du tournoi arabe a été remportée par la Jordanie devant l'Egypte à l'essai en or après prolongation (temps réglementaire : 14-14).

Le Directeur technique de la Fédération algérienne de rugby, Mohamed Sahraoui, s'est dit satisfait du rendement

du VII national, estimant que la participation algérienne a été «positive». «C'est notre deuxième participation au tournoi arabe, où nous avons évolué devant des adversaires chevronnés qui possèdent une grande expérience. Nous sommes satisfaits du rendement de l'équipe, vu que nous avons composé l'équipe en une semaine», a déclaré Sahraoui à l'APS.

«Nous avons un groupe de jeunes joueurs possédant de grandes qualités. Nous allons continuer à travailler pour faire progresser cette équipe en manque

d'expérience, à travers l'organisation d'un stage le mois prochain à Alger et en participant à des tournois pour se frotter à des équipes de haut niveau», a-t-il ajouté. Avant de prendre part à cette 5^e édition du tournoi arabe de rugby à VII, la sélection algérienne a effectué un court stage de préparation à Alger, sous la conduite de Mohamed Sahraoui. Cinq pays ont pris part à la compétition. Il s'agit de l'Algérie, la Jordanie, des Emirats arabes unis, l'Egypte et la Palestine qui se sont affrontés sous forme d'un mini championnat.

CIO:

Tournée africaine de Thomas Bach dès aujourd'hui

Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, effectuera une tournée en Afrique du 11 au 17 novembre lors de laquelle il visitera quatre pays du continent, a-t-on appris dimanche de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA).

Le patron de l'instance olympique mondiale sera accompagné lors de cette tournée par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, membre du CIO et nu-

méro 1 de l'ACNOA, indique la même source.

M. Bach débutera cette tournée par le Cap-Vert, avant de se rendre au Sénégal puis au Nigeria où il procédera à l'inauguration du nouveau siège de l'ACNOA à Abuja. Le Cameroun sera la dernière étape du périple continental du président du CIO qui avait effectué une visite d'amitié et de travail en Algérie en mars 2016.

Les membres africains du Comité international olympique seront présents à la cé-



rémonie d'inauguration du nouveau siège de l'ACNOA, laquelle saisira cette occasion pour rencontrer des chefs

d'Etat et de gouvernement africains ainsi que les principaux acteurs du mouvement sportif continental.

ORGANISATION DES MATCHS : La LFP face à un grand défi

La Ligue de football professionnel (LFP) parvient «tant bien que mal» à organiser les matchs des deux Ligues 1 et 2, en dépit des imprévus pouvant perturber une programmation déjà contestée, ont affirmé deux membres de cette instance.

«Sur le plan de la logistique et des moyens financiers et humains, nous ne éprouvons aucune difficulté à organiser des matchs le même jour et à la même heure», a indiqué à l'APS Akli Adrar, membre du Bureau exécutif de la LFP, à la tête de la commission chargée de la lutte contre la violence.

Depuis la décision de ne pas programmer de matchs les mardis et vendredis en raison du «Hirak», le mouvement de contestation populaire, la LFP s'est retrouvée contrainte de «caser» parfois plus d'une dizaine de rencontres le même jour, comme ce fut le cas samedi avec le déroulement de pas moins de 15 matchs des deux paliers.

«On aurait aimé dispatcher les matchs comme ce fut le cas par le passé, mais au vu de la conjoncture actuelle, c'est impossible, suite à la décision prise par les autorités d'interdire l'organisation de rencontres du championnat mardi et vendredi.

Nous étions alors obligés de nous adapter à cette situation.

Une chose est sûre, la LFP ne lésine pas sur les moyens pour garantir le bon déroulement des matchs sur tous les plans», a assuré de son côté Farouk Belguidoum, respon-



sable de la commission d'audit des stades à la Ligue.

Deux délégués pour chaque match, une première

Belguidoum a souligné que la LFP a innové cette saison en désignant deux délégués pour chaque match, une manière d'améliorer un peu plus l'organisation, ce qui n'était pas le cas auparavant.

«Avant, un délégué éprouvait des difficultés pour être au four et au moulin, ce qui l'empêchait d'accomplir convenablement sa mission.

Pour l'actuel exercice, nous avons décidé de désigner deux délégués dont la mission diffère : le premier est chargé d'être à l'écoute de l'arbitre sur le terrain, le second doit coordonner avec le service d'ordre. Désormais, les choses

se font dans le bon sens», s'est félicité Belguidoum. Adrar est revenu sur la prise en charge du délégué de match qu'il qualifie de «véritable pièce maîtresse» dans l'organisation d'une rencontre du palier professionnel. «Chaque délégué de match a une prime versée par la LFP. Dans le cas où il utiliserait sa propre voiture, il sera remboursé selon le kilométrage. Idem pour l'hébergement, du moment que la Ligue prend en charge la facture de l'hôtel». Adrar a évoqué les «imprévus» qui peuvent perturber la programmation, ce que partage son collègue Belguidoum : «C'est facile d'établir un calendrier pour toute la saison, mais c'est plus difficile de le respecter. Je parle d'imprévus comme par exemple les demandes de report».

Pour Belguidoum, «la LFP est en train de réussir la gestion des deux Ligues, mais malheureusement des imprévus existent que je qualifie de cas de force majeure. Je prends l'exemple du match d'hier samedi entre le MC Oran et le NC Magra, momentanément interrompu pour défection de l'éclairage. Il y a aussi le point relatif à la sécurité. C'est difficile de dégager un dispositif sécuritaire pour trois matchs qui se jouent dans la même wilaya». Selon ces deux responsables, l'instance dirigeante de la compétition a mis les «bouchées doubles» pour garantir une organisation efficace et maîtrisée, au moment même où certains présidents et entraîneurs de club ne cessent de remettre en cause la programmation.

DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR. OUEST) : Leader incontesté, le CR Témouchent dans la tourmente

Les joueurs du CR Témouchent, leader incontesté du groupe Ouest du championnat de Division nationale amateur (DNA), ont menacé de boycotter les entraînements à partir de lundi pour protester contre la situation financière délicate prévalant dans ce club, a-t-on appris dimanche de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

Les protégés de l'entraîneur Omar Belatoui ont exprimé leur colère à l'issue du match en déplacement qu'ils ont remporté, samedi, face à l'IRB El Kerma (1-0), en enlevant leurs maillots pour les déposer à même le terrain, dès le coup de sifflet final de l'arbitre.

Grâce à cette victoire, le CRT, qui a accédé cette saison au troisième palier, porte désormais à dix points son avance

sur son poursuivant immédiat le RCB Oued R'hiou, et ce, après dix journées de compétition au cours desquelles les Témouchentois ont gagné à neuf reprises contre une seule défaite sur le terrain du GC Mascara.

Malgré ce parcours de premier ordre, le club bute toujours sur des problèmes financiers énormes dus, selon sa direction toujours, «à l'absence de tout apport de la part des autorités locales».

Le président du club, Houari Talbi, a menacé, il y a quelques jours, de jeter l'éponge, estimant n'être plus en mesure de continuer à subvenir seul aux besoins de l'équipe.

Dans les milieux du club, l'on croise les doigts de peur de voir le président mettre ses menaces à exécution.

C'est que l'on estime que le mérite dans la réussite du CRT revient à ce responsable.

Les fans du CRT voient d'ailleurs déjà grand, croyant dur comme fer aux capacités du patron de leur club à mener l'équipe, qui a retrouvé cette saison son stade fétiche Embarek-Boucif, vers la Ligue 2 dès la fin de l'exercice en cours, et pourquoi pas poursuivre sur la lancée la saison prochaine et réussir une montée historique parmi l'élite.

Mais il faudra d'abord passer cette conjoncture difficile que traverse le club, ce qui explique la grande mobilisation des supporters pour faire pression sur les autorités locales afin de venir au secours de leur club favori, souligne-t-on de même source.

QUALIFICATIONS CAN-2021 / ALGÉRIE : Une première pour Spano-Rahou, Halaimia et Zorgane

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé dimanche une liste de 23 joueurs en vue des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), face à la Zambie le 14 novembre à Blida et au Botswana le 18 du même mois à Gaborone.

Cette liste, publiée par la Fédération algérienne de football (FAF), est marquée par la convocation pour la première fois de trois nouveaux noms.

Il s'agit de Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Réda Halaimia (K Beerschot VA/Belgique) et Adam Zorgane (Paradou AC). A noter le retour en sélection

de l'attaquant Hillel Soudani (Olympiakos/Grèce), écarté pendant plusieurs mois après une grave blessure au genou.

Aussi, Haris Belkebla, renvoyé de l'équipe et privé de CAN-2019 pour des raisons disciplinaires à quelques jours du coup d'envoi de la compétition, a été rappelé par Belmadi.

La surprise consiste en l'absence du milieu de terrain Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC/Qatar) et à un degré moindre d'Hichem Boudaoui qui ne joue pas à Nice (France).

Adam Ounas (Nice), de retour de blessure, n'a pas été non plus convoqué.

Face à la Zambie et au Botswana, il s'agit des premiers

matchs officiels des «Verts» depuis leur consécration à la

dernière CAN-2019 disputée en Egypte.

Liste des 23 joueurs :

Gardiens de but : Rais M'bolhi (Al-Ittifaq/Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France).

Défenseurs : Djamel Benlamri (Al-Shabab/Arabie saoudite), Aïssa Mandi (Bétis Séville/ Espagne), Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Rami Bensebaïni (Borussia Mönchengladbach/Allemagne), Mehdi Tahrat (Abha/Arabie saoudite), Youcef Atal (Nice/France), Réda Halaimia (K Beerschot VA/Belgique), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse).

Milieux : Haris Belkebla (Stade brestois/France), Adlene Guedioura (Al-Gharafa/Qatar), Ismaïl Bennacer (Milan AC/Italie), Mehdi Abeid (Nantes/France), Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Ryad Mahrez (Manchester City/Angleterre).

Attaquants : Adam Zorgane (Paradou AC), Islam Slimani (AS Monaco/France), Andy Delort (Montpellier/France), Hillel Soudani (Olympiakos/Grèce), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar), Youcef Belaïli (Al-Ahly/Arabie saoudite).

FUTSAL : Vers la création d'une Coupe maghrébine inter-mosquées

Une Coupe maghrébine inter-mosquées de football en salle (futsal) est en phase de réflexion en vue d'être lancée prochainement, a-t-on appris du président de l'association «Nedjma» de jeunesse et des sports inter-wilayas.

Ce projet viendrait couronner «le franc succès» que connaît la Coupe d'Algérie inter-mosquées, dont la troisième édition a été clôturée samedi soir par l'organisation de la finale à la salle omnisports Akid-Lotfi à Oran, a indiqué à l'APS le président de l'association «Nedjma», Cherif Bourenane en marge de cet événement.

«Comme cette Coupe d'Algérie inter-mosquées s'est adjugée une place sur la scène sportive nationale, nous envisageons sérieusement d'élargir l'expérience à l'échelle maghrébine en organisant une première Coupe maghrébine inter-mosquées dès l'année prochaine», a-t-il souligné.

Selon le même interlocuteur, l'initiative algérienne dans ce registre a eu des échos favorables dans le monde arabe en particulier où l'on commence à organiser des épreuves du même genre en Tunisie, Jordanie et dans la Bande de Ghaza, en Palestine.

«C'est une grande fierté pour nous en tant qu'association algérienne d'avoir innové en organisant ce genre de tournois, donnant ainsi des idées à d'autres associations dans le monde arabe, et même en Europe d'en faire de même», s'est réjoui M. Bourenane, rappelant que l'objectif principal de l'organisation de tels événements «est l'implication des hommes de culte dans la lutte contre la violence physique et verbale dans les stades et autres espaces de sport, vu la place spéciale qu'occupent ces hommes dans la société».

Cependant, et comparativement aux deux premières éditions déroulées en 2017 et 2018, la Coupe d'Algérie inter-mosquées de cette année a buté sur des obstacles d'ordre financier, a regretté le président de «Nedjma», notant que son association n'a pas bénéficié cette fois-ci d'un apport conséquent de la part des principaux parraineurs de la compétition, à savoir, le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui des Affaires religieuses et des wakfs.

«Cela s'est traduit, a-t-il expliqué, par ces récompenses symboliques octroyées aux lauréats, alors que d'habitude ces derniers bénéficient comme cadeaux, entre autres, de voyages aux Lieux saints pour effectuer des Omras».

La troisième édition de la Coupe d'Algérie inter-mosquée a été remportée par l'équipe de la Mosquée Bouziane-El Hadjadj de Saïda qui a battu en finale son homologue de la Mosquée Khadidja-Bent Khouwayléd d'Annaba sur le score de deux buts à un. Huit équipes ont pris part à la dernière étape de l'épreuve dans la capitale de l'Ouest. Elles ont validé leur billet à ce tournoi après avoir passé avec succès des tours préliminaires au niveau de leurs communes, daïras, wilayas et régions respectives. Plus de 25.000 joueurs représentant environ 900 équipes ont pris part cette année à cette compétition dont la finale a coïncidé avec la célébration du «Mawlid ennabaoui echarif», rappelle-t-on.

LIGUE 1 (10^E JOURNÉE): Le CRB tombe à Constantine, le MCO et le CSC reviennent au galop

Le coleader du championnat, le CR Belouizdad, n'a pu passer avec succès le difficile obstacle dressé par le CS Constantine qui a réussi à lui infliger sa première défaite de la saison, et qui recolle au peloton de tête en compagnie du MC Oran petit vainqueur du NC Magra, alors que le «Clasico» de cette journée, MCA-JSK, est programmé pour mercredi prochain, en raison de la participation du «Doyen» aux 8^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs champions. La défaite du CRB devant le CSC a été le fait saillant de cette journée. Un magnifique but de Benayada (36^e) a scellé le sort de cette rencontre qui a vu le coach belouizdadi, Abdelkader Amrani, tomber devant son ancien club constantinois.

Ce succès ô combien précieux permet aux «Sanafirs» de revenir dans la course en s'installant à la 5^e place (15 pts), à une longueur du duo, MC Oran-JS Saoura, vainqueurs respectivement du NC Magra (1-0) et de l'US Biskra (2-1). Si les Oranais ont fait l'essentiel en se contentant du but de Frifer (38^e), par contre les gars de la Saoura, lourdement battus en match retard par l'USM Alger (1-4), ont du attendre la 2^e mi-temps pour renverser une situation fort compromise.

Menés dès la 7^e minute par un but de Messaadia, ils ont fait appel au punch de Hamia auteur du doublé (56^e et 66^e sur penalty) pour s'assurer les 3 points de la victoire et garder ainsi le contact avec le groupe de tête. Le derby algérois, USM Alger - NA Hussein-Deu, s'est terminé sur un score vierge (0-0).

Les deux équipes ont réussi l'exploit de rater chacune un penalty. D'abord, l'USMA par Cherifi (70^e) puis le NAHD par Yaya (90^e). Un nul qui arrange beaucoup les plus les «Sang et Or». Les deux équipes des «Hauts-plateaux» ont gagné ce samedi. Le CABB Arreridj devant le Paradou (2-0) et l'ES Sétif face à l'USM Bel-Abbes (2-1). Une victoire qui leur permet de respirer beaucoup mieux et se dégager de la zone rouge dans laquelle s'enlissent dangereusement l'US Biskra (9 pts), l'ASO Chlef et le NC Magra (8 pts) et le Paradou (7 pts). Ce dernier est beaucoup plus préoccupé par son aventure africaine en se qualifiant avec brio pour la phase des poules.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels des rencontres et classement provisoire lors de la 10^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée samedi.

- AS Aïn M'lila - ASO Chlef 1-0
 - MC Oran - NC Magra 1-0
 - CS Constantine - CR Belouizdad 1-0
 - USM Alger - NA Hussein-Deu 0-0
 - JS Saoura - US Biskra 2-1
 - CABB Arreridj - Paradou AC 2-0
 - ES Sétif - USM Bel-Abbes 2-1
- Mercredi 13 novembre :**
MC Alger - JS Kabylie (18h45)

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	20	8
-). CR Belouizdad	20	9
3). MC Oran	16	9
-). JS Saoura	16	9
5). CS Constantine	15	10
6). AS Aïn M'lila	14	10
-). USM Alger	14	9
8-). JS Kabylie	13	8
9). CABB Arreridj	12	9
10). NA Hussein-Deu	11	10
11). USM Bel-Abbes	10	9
-). ES Sétif	10	10
13). US Biskra	9	10
14). ASO Chlef	8	9
-). NC Magra	8	10
16). Paradou AC	7	8

LIGUE 1 FRANÇAISE (CLASSEMENT DES PASSEURS): Slimani signe sa 8^e offrande et consolide sa position en tête

L'attaquant international algérien de l'AS Monaco Islam Slimani, auteur samedi soir de sa 8^e passe décisive, a consolidé sa position en tête du classement des passeurs de la Ligue 1 française de football, à l'occasion de la 13^e journée.

L'ancien buteur du Sporting Lisbonne (Portugal) a servi son coéquipier russe Aleksandr Golovin juste avant la pause (42^e), lors de la réception de Dijon (1-0).

Slimani compte désormais deux longueurs d'avance sur l'attaquant du PSG Angel Di Maria (6 passes). Le joueur algérien compte également cinq buts au compteur.

Slimani, en délicatesse avec ses adducteurs, signalait son retour à la compétition après avoir raté les matchs face à Marseille en 16^{es} de finale de la Coupe de la Ligue (2-1, le 30 octobre) et à Saint-Etienne en championnat (0-

1). Arrivé cet été à Monaco pour un prêt d'une saison avec l'option d'achat en provenance de Leicester City (Angleterre), Slimani (31 ans) n'a pas tardé à démontrer ses qualités, devenant l'un des joueurs les plus en vue de la Ligue 1 française.

Il avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt. Il est nommé,



au même titre que neuf autres internationaux algériens, pour composer la meilleure équipe africaine

2019, dont la cérémonie de remise du trophée aura lieu le 7 janvier 2020 à Hurgada (Egypte).

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (12^E JOURNÉE) : L'OM prend le large, l'USMAn enfonce l'USMH

L'Olympique de Médéa a creusé l'écart à six points en tête de la Ligue 2 algérienne de football, en dominant l'Amel Boussaâda (2-1) en match disputé samedi soir au stade Imam Lyès pour le compte de la 12^e journée, ayant vu le RC Relizane remporter le derby de l'Ouest contre l'OM Arzew (3-2), au moment où l'USM Annaba a enfoncé l'USM El Harrach dans le duel des mal classés (4-2).

C'est cependant l'OM qui a réalisé la meilleure opération de cette journée, en portant son capital à 28 points, soit à six longueurs de son Dauphin, le WA Tlemcen, qui de son côté a complètement raté le coche, en concédant une défaite inattendue chez le mal classé MC EL Eulma (2-1).

Certes, après l'ouverture du score par Zerguine (50'), les Zianides avaient bien réagi, en égalisant par Oukil (76'), mais ils sont très vite retombés dans leurs travers, en concédant un nouveau but devant Kadous (85').

A l'instar du WAT, d'autres clubs sociétaires du peloton de tête sont passés à côté ce samedi, dont certains sur leurs propres terrains, comme ce fut le cas pour le RC Arbaâ et l'AS Khroub, forcés de partager les points chez eux, respectivement avec la JSM Béjaïa et le MC Saïda, sur le même score d'un but partout.

Le RCA peut même s'estimer heureux d'avoir sauvé les meubles, car ayant commencé par être longuement mené au score, avant de parvenir à arracher l'égalisation, par l'intermédiaire de Doumi (54').

Le RC Relizane a donc été un des rares pensionnaires du peloton de tête à avoir empoché les trois points au cours de cette 12^e journée, et c'était à l'arrachée, puisque l'OMA lui tenu la dragée haute dans ce derby de l'Ouest, ayant connu un scénario complètement fou.

En effet, après l'ouverture du score par Derrag (4'), les visiteurs ont rapidement égalisé, par Senabi (6'), ce qui cependant n'a pas affecté le RCR outre mesure, puisqu'il a vite repris l'avantage au score, par Kouriba (7'), avant que le vétérinaire Mohamed Seguer ne corse l'addition à la 59'.

Mais loin de s'être avoué vaincu, l'OMA a continué à jouer l'attaque à outrance, menant la vie dur au RCR, surtout après avoir réussi à réduire la marque par El Bahari à la 68'.

Ainsi, malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, le RCR a connu une fin de match des plus difficiles, et c'est vraiment par chance qu'il a réussi à conserver son avance jusqu'au coup de sifflet final (3-2).

Autre match à avoir connu un scénario palpitant, le choc des mal classés USM Annaba - USM El Harrach, ayant tourné finalement à l'avantage des Tuniques Rouges (4-2).

Après l'ouverture du score par Boudina (37'), le défenseur Harrachi, Abdet, a commis une grosse erreur, en marquant lui-même contre son propre camp, à la 45'+2.

Cependant, et conscients qu'il s'agissait d'un match à six points et qu'il fallait donc impérativement réussir un bon résultat, les Jaune et Noir sont repartis à l'abordage et sont parvenus à leurs fins, d'abord grâce à Bayod, ayant réduit le score à la 58', puis Abdet, qui s'est bien racheté de sa boulette,

en égalisant à la 69'. Un scénario complètement fou, qui a donné lieu à un autre dans la foulée, puisqu'au moment où les Harrachis pensaient repartir avec le point du nul, l'USMAn a bénéficié d'un penalty à la 90', et il fut transformé par Boukemia (3-2).

Abattus de laisser filer ce précieux point après tant d'efforts, les Jaune et Noir se sont complètement effondrés dans le temps additionnel, au point de concéder un quatrième but, devant ce même Boukemia (90'+3).

Plus tard dans la soirée, le MO Béjaïa a dominé la JSM Skikda grâce à un but unique, signé Soltane à la 51', au moment où l'ASM Oran a amené un précieux nul de son déplacement chez le DRB Tadjenanet (1-1).

Les choses avaient pourtant bien commencé pour le club hôte, ayant ouvert le score dès la 31' par Chettaf, avant de concéder l'égalisation devant El Habiri (68').

COUPE D'ALGÉRIE INTER-MOSQUÉES : L'équipe de la mosquée Bouziane El Hadjadj (Saïda) vainqueur de la 3^e édition

L'équipe de mosquée Bouziane El Hadjadj relevant de la wilaya de Saïda a remporté la troisième édition de la Coupe d'Algérie inter-mosquées de football, en battant son homologue de la mosquée Khadidja Bent Khouwayled d'Annaba (2-1) en finale du tournoi disputée samedi soir à la salle omnisports Akid Lotfi à Oran. Huit équipes représentant les mosquées des wilayas, outre de Saïda et Annaba, Tizi Ouzou, Khenchela, El Oued, Skikda, Sidi Bel Abbès et Chlef, ont pris part à ce tournoi final.

Les huit formations en question se sont qualifiées à cette dernière étape de la compétition après avoir remporté les championnats de leurs régions respectives, soulignent les organisateurs. Le coup d'envoi de cette compétition avait été donné en mars dernier par le déroulement de phase de Dairas puis wilaya puis régionales. Plus de 900 mosquées de tout le territoire du pays ont pris part à cette compétition, représentées par plus de 25.000 joueurs.

Cette compétition, a été lancée en 2017 par l'association nationale «Nedjma» pour la Jeunesse et le sport inter-wilayas, en collaboration avec la Fédération algérienne du sport pour tous et la Fédération algérienne du sport et travail, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, et celui des Affaires Religieuses et des Wakfs. «Le but de cette compétition étant d'associer les Imams à la campagne de lutte contre la violence, physique et verbale dans le milieu sportif, car leur bonne parole est écoutée», a précisé à l'APS, Cherif Bourenane, le président de l'association «Nedjma». Des trophées et autres récompenses symboliques ont été remis aux lauréats par les représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports et des Affaires Religieuses et Wakfs à l'issue de la finale qui a coïncidé avec la célébration du «Mawlid En-nabaoui». L'équipe de la mosquée Omar Benelkhattab (Mostaganem) avait remporté la première édition de ce tournoi, alors que celle de la mosquée Hamza Ben Abi Taleb (Béchar) avait soulevé le trophée de la deuxième édition l'année passée, rappelle-t-on.

Zlatan à Milan, c'est pratiquement fait

Zlatan Ibrahimovic est sur le point de rejoindre l'AC Milan selon le commissaire de la MLS. Zlatan Ibrahimovic de retour en Italie, c'est pour bientôt. Suite à son passage réussi au LA Galaxy, Ibra se dirige tout droit vers l'AC Milan comme l'a affirmé le commissaire de la MLS, Don Garber, ce jeudi, dans un entretien accordé au média américain ESPN. Le buteur suédois de 38 ans a passé les 18 derniers mois en MLS, mais son contrat avec le club américain expire en janvier 2019. «Zlatan est un type tellement intéressant. C'est un joueur de 38 ans qui va être recruté par l'AC Milan, l'un des meilleurs clubs du monde.» Ibrahimovic a été nommé dans le meilleur onze de la MLS en 2018 et 2019 après avoir inscrit 53 buts dans la ligue américaine.



BENZEMA PLUS EFFICACE QUE CRISTIANO RONALDO ?

Auteur d'un doublé face à Eibar, Karim Benzema a marqué 41 buts tandis que CR7 en a marqué 34 depuis son départ du Real Madrid pour la Juventus.

Face à Eibar, le Real Madrid a déroulé (0-4) à l'image de sa prestation en Ligue des champions face au Galatasaray (6-0). Dans cette rencontre, Karim Benzema a encore marqué, inscrivant un doublé (17e et 29e). L'actuel meilleur buteur français en Europe affiche de bonnes statistiques depuis le départ de Cristiano Ronaldo pour la Juventus, étant devenu le leader d'attaque de la Casa Blanca.

Vardy et Leicester domptent Arsenal

Il faudra compter sur Leicester cette saison ! Les Foxes le prouvent depuis le début de l'exercice, mais ils l'ont confirmé en s'imposant lors du "crunch" disputé face à Arsenal (2-0) ce samedi, dans le cadre de la 12e journée de Premier League.

Dominateurs dans l'ensemble et davantage dangereux dans la surface adverse, les joueurs de Leicester ont mérité leur victoire. Comme souvent, Vardy aura montré la lumière aux siens après un premier acte brouillon en trompant parfaitement Leno sur un caviar de Tielemans (68e) ! Le buteur s'est ensuite transformé en passeur pour l'autre sensation des Foxes depuis le début de saison, Maddison, dont la frappe subtile a laissé le gardien londonien sur place (75e).

Sonnés après ces deux buts concédés en 7 minutes, les Gunners n'ont jamais réussi à inverser la tendance. Une défaite qui éjecte d'ailleurs les hommes d'Unai Emery du "Big 5". De leur côté, les Foxes s'emparent provisoirement de la 2e place, avec 5 longueurs de retard sur le leader Liverpool.



Herrera tacle Man United

Le milieu espagnol de 30 ans s'est confié à So Foot, et n'a pas été tendre avec son ancien club. "Franchement, j'étais immensément heureux à Manchester, mais au club, il m'est parfois arrivé de penser que le football n'était pas considéré comme la chose la plus importante. Je ne sais pas, mais le football n'était pas la chose la plus importante à Manchester. Je ne veux pas tout comparer. Ce que je sais, c'est qu'ici, j'ai l'impression que je respire le football partout. Et j'aime bien. Je ne peux pas vous dire comment était le PSG les saisons précédentes parce que je n'étais pas là, mais depuis que je suis ici, ce que je vois, c'est que je suis dans un club qui pense uniquement et exclusivement au football. Et je le pense sincèrement car parfois, vu depuis dehors, le PSG peut avoir un côté glamour qui peut irriter certains, mais ici on respire, on s'entraîne, on travaille."

Zaha relancé ?

Après avoir tenté timidement de le recruter lors du dernier mercato de Premier League, Manchester United devrait revenir à la charge en janvier prochain pour débaucher Wilfried Zaha de Crystal Palace.

Les dirigeants de Manchester United préparent une offre de 80 millions d'euros environ pour tenter de recruter Wilfried Zaha en janvier prochain annonce l'édition dominicale du Sun. Les Red Devils sont à la recherche d'un attaquant de haut niveau pour la seconde partie de la saison et pensent que l'international ivoirien qui avait déjà fait un passage du côté d'Old Trafford en 2013 est le profil idéal pour succéder à Romelu Lukaku parti l'été dernier à l'Inter Milan.

L'été dernier Wilfried Zaha était dans le viseur d'Arsenal et d'Everton et avait regretté que son club, Crystal Palace, l'ait retenu. Reste désormais à Manchester United à convaincre l'attaquant des Eagles qui ne cache pas sa préférence pour rester à Londres malgré tout. Mais depuis l'été dernier, Arsenal a recruté Nicolas Pépé. Seul un départ d'Alexandre Lacazette ou de Pierre-Emerick Aubameyang pourrait obliger les Gunners à relancer ce dossier.

LEWANDOWSKI SE PLAINT DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION !

Le joueur polonais, Robert Lewandowski, s'est plaint de la nouvelle génération du Bayern Munich. Sur les terrains, tout va bien pour lui au Bayern Munich. En revanche, en dehors, cela semble plus difficile pour Robert Lewandowski. Au micro de Süddeutsche Zeitung, l'attaquant s'est plaint de la nouvelle génération. Les jeunes joueurs ont selon lui, "un peu peur de parler" ce qui est un problème sur le terrain quand il faut avoir des cadres et prendre "les commandes" sur le terrain.



FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS AU GABON : 70 entreprises nationales présentes

Quelque 70 entreprises nationales seront présentes à la Foire des produits algériens prévue du 12 au 17 novembre en cours à Libreville (Gabon), a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère du Commerce. Des entreprises de différents secteurs, à l'instar des industries agroalimentaires, des produits agricoles, et des industries mécaniques, chimiques et pétrochimiques, ainsi que des travaux publics prendront part à ce rendez-vous économique, a précisé le communiqué. Plusieurs start-ups participeront également pour la première fois à cette foire, laquelle s'étale sur une superficie globale de 1043 m², abritée par «le Jardin Botanique» de ladite ville. Selon la même source, le ministre du Commerce, Saïd Djellab sera présent à la tête d'une importante délégation d'opérateurs économiques. En marge de cette foire, poursuit le communiqué, le ministre aura plusieurs entretiens avec de nombreuses personnalités influentes au Gabon, notamment le Chef de l'Etat, le Premier ministre et un nombre de ministres gabonais. Organisé par la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), cet important événement intervient dans le cadre du renforcement de la coopération commerciale entre l'Algérie et le Gabon et vise aussi à présenter la qualité des produits algériens au consommateur gabonais et trouver des débouchés au produit national en Afrique de l'Ouest.

INNOVATION L'Algérie prend part à la cérémonie «Les prix du Québec»

L'Algérie a pris part dernièrement à la cérémonie «Les prix du Québec» récompensant des personnalités dont les œuvres, les travaux et les recherches ont marqué la littérature, les arts et les sciences. Le Gérant intérimaire du Consulat Général d'Algérie à Montréal, M. Mehila Messaoud a pris part le 06 novembre courant à la cérémonie «Les prix du Québec» organisée par le Gouvernement du Québec récompensant des personnalités dont les œuvres, les travaux et les recherches ont marqué la littérature, les arts et les sciences. A l'occasion de cette manifestation, l'algérien Zaghbi Karim, chercheur dans le domaine de l'électrification des transports et en stockage d'énergies, s'est vu décerné «le prix Lionel-Boule» pour la recherche et le développement en milieu industriel. Après avoir reçu son prix des mains du ministre québécois de l'Economie et de l'Innovation, M. Zaghbi a tenu à remercier l'Algérie son «pays d'origine» qui lui a assuré toute sa scolarité sans aucun frais et l'a aidé à se mettre sur les rails de la science et de la recherche.

GRIPPE SAISONNIÈRE:

Début de la campagne nationale de vaccination 2019-2020

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2019-2020 a débuté au niveau des unités de proximité et des pharmacies d'officine, notamment au profit des personnes âgées, des malades chroniques, des enfants, des femmes enceintes et des personnels de santé, a annoncé dimanche le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Cette campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, qui débute habituellement au mois d'octobre, a été retardée, cette année, parce que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tardé à définir la souche du virus qui change d'une année à l'autre», a affirmé le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Djamel Fourar, lors d'une conférence de presse animée avec le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Pr. Lyes Rahal, et du Chargé du

Laboratoire national de la grippe et des virus respiratoires à l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Fawzi Derrar, à l'occasion de l'annonce officielle du début de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2019-2020.

L'Algérie a importé 2,5 millions de doses de vaccin antigrippal qui ont été réparties entre les wilayas en fonction des besoins, a précisé M. Fourar, indiquant que ces vaccins seront mis à la disposition des groupes concernés au niveau des unités de santé de proximité et des pharmacies d'officine, mais aussi de certains malades dans les grands hôpitaux et les centres pour personnes âgées à travers



le territoire national.

Comme à l'accoutumée, un dispositif spécial de prise en charge des cas de grippe saisonnière a été mis en place au niveau des établissements hospitaliers, a-t-il ajouté.

Rappelant qu'en 2018, la grippe saisonnière avait fait 23 morts en Algérie et 600.000 morts dans le monde, le responsable a souligné que la vaccination demeurerait le meilleur moyen de se prémunir contre ce virus et de réduire la mortalité dont il est à l'origine. Pour sa part, le Dr Derrar a mis en exergue l'importance du rôle des médias dans la sensibilisation afin d'encourager les groupes à risque à se faire vacciner, d'autant, a-t-il dit, que la souche du virus de cette année est considérée par l'OMS comme «particulièrement co-circue».

La campagne nationale de vaccination se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2020, a-t-il dit. De son côté, le Pr. Rahal a fait

savoir que toutes les mesures préventives avaient été prises par le ministère, évoquant en particulier l'élaboration de spots publicitaires en langues arabe, française et amazighe qui seront diffusés à la radio et à la télévision et l'organisation de campagnes de sensibilisation au niveau des places publiques.

Le directeur général de l'INSP, a, à cette occasion, rappelé quelques précautions à prendre pour éviter la propagation de la grippe, notamment se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier pour tousser ou éternuer et se laver les mains soigneusement et régulièrement.

Le vaccin antigrippal est gratuit au niveau des unités de santé publique et des centres hospitaliers. On peut également se le procurer dans les pharmacies d'officine pour 661 dinars et il est remboursé par la sécurité sociale pour les personnes à risque.

DU 12 AU 16 NOVEMBRE

M. Belaïbed prendra part à la 40^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

Le ministre de l'Education nationale, Abdelkader Belaïbed, prendra part aux travaux de la 40^e session de la Conférence générale de l'UNESCO du 12 au 16 novembre à Paris qui se tiendra sous le thème «l'inclusion dans l'enseignement supérieur et son rôle central dans la réalisation du programme de développement durable», a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Le ministre de l'Education, en sa qualité de président de la Commission nationale de l'éducation, de la science et de la culture (CNESC), conduira la délégation intersectorielle qui se rendra à Paris pour participer du 12 au 16 novembre aux travaux de la 40^e session de la Conférence générale de l'UNESCO prévue du 12 au 27 novembre, a ajouté la même source. La Conférence générale se compose des représentants de 193 Etats membres de l'Organisation qui se réunit tous les deux ans avec la participation des Etats membres, des Membres associés, des Etats non membres (observateurs), des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que des fondations, a-t-il précisé. La Conférence déter-

mine, lors de cette session, l'orientation et la ligne de conduite de l'Organisation, le programme et le budget pour les deux années suivantes. Celle-ci entend être, en outre, un laboratoire mondial d'idées en faveur de nouvelles approches multilatérales relatives aux questions actuelles les plus pressantes, de l'enseignement supérieur à l'intelligence artificielle. Ainsi, plus d'une centaine de ministres de l'enseignement supérieur sont attendus dans le cadre d'une réunion ministérielle sur l'inclusion et la mobilité, alors que l'UNESCO s'appête à adopter une nouvelle convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur afin de promouvoir la qualité, l'inclusion et l'égalité d'accès. La 40^e Conférence générale devra accueillir aussi un certain nombre d'événements marquants, dont le Forum des ministres de la Culture, le 11^e Forum des jeunes de l'UNESCO, ainsi qu'une journée d'information sur la violence à l'égard des femmes, en prévision de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre.

ALGÉRIE-AFRIQUE Air Algérie participe à la 51^e AG de l'Association des compagnies aériennes africaines

La compagnie aérienne nationale Air Algérie participe à la 51^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) en cours à l'île Maurice, a-t-on appris auprès de la compagnie. La participation d'Air Algérie est sur invitation d'Air Mauritius, a précisé la même source.

L'AGA est la principale rencontre des directeurs des compagnies aériennes africaines en présence de hauts dirigeants de l'aviation mondiale. L'AGA constitue une occasion pour dresser le bilan et planifier l'avenir du développement de l'aviation africaine, sous le thème «succès dans une Afrique intégrée et interconnectée».



TRANSPORT MARITIME: Report et annulation de plusieurs rotations vers Marseille à cause des intempéries

Plusieurs rotations de car-ferrys assurant la liaison entre des villes algériennes et Marseille, prévues pour cette semaine ont été reportées ou annulées en raison des intempéries, a indiqué dimanche l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV). Ainsi, le départ du car-ferry «Tassili II» d'Oran vers Marseille, prévu ce dimanche 10 novembre à 12h, est reporté à une date ultérieure, fait savoir l'ENTMV dans un communiqué. De plus, le départ du car-ferry «Tariq Ibn Ziyad» d'Alger vers Marseille, prévu pour lundi 11 novembre à 12h00, a été reporté au mardi 12 novembre.

L'enregistrement et l'embarquement des passagers et auto-passagers de ce voyage «se feront à partir de 14h00 jusqu'à 18h00 au plus tard», a précisé la même source. Quant aux départs du car-ferry «Tassili II» de Marseille vers Skikda, prévu mardi 12 novembre à 12h00, et de Skikda vers Marseille prévu le jeudi 14 novembre à 12h00, l'entreprise nationale indique qu'ils sont annulés.

Ces reports sont dus aux mauvaises conditions météorologiques sévissant actuellement en méditerranée, empêchant la sortie des car-ferrys, a expliqué la même source.

MDN

LUTTE CONTRE LA DROGUE Saisie de 50 kg de kif traité à Béchar

Cinquante (50) kilogrammes de kif traité ont été saisis à Béchar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Un détachement de l'ANP a saisi, à Béchar/3^eRM, (50) kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Sétif/5^eRM, trois (03) individus et saisi (40912) unités d'articles pyrotechniques», a précisé le MDN. A Tamanrasset (6^e RM), douze (12) individus ont été arrêtés, samedi, par un détachement de

l'ANP qui a saisi également un (01) véhicule tout-terrain, sept (07) groupes électrogènes et six (06) marteaux piqueurs dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, a ajouté la même source.

A Tiaret (2^e RM), des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un (01) individu et saisi six (06) fusils de confection artisanale et une quantité de munitions, alors qu'à Ouargla (4^eRM), dix-huit (18) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés, a indiqué le MDN.

APS